

B. Etymons : "touche", "shooter".

C. Réun. (RC 1974 : 125) "tus". Guad. ?.

1269 Balon (ballon)

A. Variantes

balō : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

bul : 4, 5, 15, 16, 18, 19

balō bul : 16

vési : 5

Données complémentaires

19 : [yó fè ãns (si on touche le ballon avec la main) ; si l fʔapé nã mē u pré kã, nã karé pénaltɕi y ap di l pénaltɕi] (penalty).

B. Etymons : "ballon", "bouille", "vessie".

C. Réun. (RC 1974 : 125) "balō" ; (RC) "bul". Guad. (MB) "balon" ; (LMPT) "boul, balon".

1270 Yon "batayè kòk" (éleveur de coq de combat)

A. Cette carte offre des survivances, ainsi que des dérivés et composés néologiques.

[batayè kòk, batayè] < batailleur de coq. Survivance : même emploi en réun.

[amatè/matè/amatè kòk/ãmatè kòk/matè/matè kòk/matè dé kòk] < amateur de coq.

Survivance : emploi très voisin en réun.

[jwa kòk] < joueur de coq.

Néologismes :

[batayè aza] : ce composé signifie litt. "batailleur-hazard".

[azalyé] < hasard. Ce dérivé est construit à l'aide du suffixe productif [-(y)é] (agent d'une action).

[azamãñ 7] < hasard. Litt. "hasard-homme" (suffixe productif : cf comm. 1264). Faut-il considérer ce néologisme comme un composé ou comme un dérivé ?

"Faire combattre un coq" : [bat {li, kòk...}, fè batay kòk] < battre, faire bataille).

B. Réun. (ALRé 474) "bâtây^èr kòk, zâmât^èr kòk, lãmât^è:r d kòk". Guad. ?.

1271 Yon "sèk gagè" (aire de combat de coqs)

A. Cinq variantes lexicales sont citées :

[gagè/gadjè] < esp. "gallera" (combat de coqs). Phonétique : ± palatalisations.

[sèg ɛ gadjè/sèk gagè/sèk gaḡyè/sèk gadzyè, sèk] < fr. "cercle" ou esp. "cerca" ?

[pak gagè/pak gagè^r] < parc.

[kuwõñ, wõñ] < couronne, cour ronde ? Le réun. offre "le rō". Survivance ?

[sèka] < esp. "cerca" (clôture). Métonymie.

B. Réun. (ALRé 474) "le rō ; li mèn sō kòk ó rō". Guad. (MB, LMPT) "pit, pit a kòk".

1272 Yon kòk deras (un bon coq de combat)

A. Il n'est pas toujours possible de savoir si les formes réfèrent au coq de combat en général ou à une espèce particulière.

[kòg ɛ batay 1/kòk batay 3] < coq de bataille.

[kòk ras 1/kòk dé ras 4, 10, 15+, 16, dé ras 5, 14+, 20+] < coq de race. Même emploi en réun. et en mau.. Survivance. En 5, 6 (tour sollicité), 12, 15, les témoins fournissent une étymologie populaire : "coq deux races" (cf notice).

[kòk kalité 4, 14, 15, 16, ras kòk kalité 10] < coq de qualité.

[bō kòk 2, bō kòk ras 7, bō ras kòk 8] < bon coq, bon coq de race, bonne race de coq.

[kòk pāyòl 3, 7, 15, 20/kòk pāyòl 17, pāyòl 5, 10] < coq espagnol (= originaire de la Républicaine Dominicaine). Le créole qui offre pourtant [eskut] (< scout), et [éstat] (< statue) simplifie "espagnol" en [pāyòl].

[(kòk) dóminikē] < dominicain (= de République Dominicaine).

[kòk ki méεā 2, kòk miεā 10] < méchant.

[kòk péyi] < coq de pays (= coq local). Notice 20 : "Il y a des "coqs-pays" qui sont bons pour le combat

[kòk gīm 18/kòk djīm 18] < angl. "game". Il s'agit peut-être d'un emprunt au quad. ("kòk-gyènm"). Il semble que l'extrême Sud-Ouest présente plus d'emprunts au guadeloupéen (musique, combat de coqs) que les autres régions visitées.

[aladyān 11] : origine inconnue.

[kòk papu, not. 10] < papou ? (il a comme des favoris et plein de plumes sur la "figure").

En 5, le témoin déclare que la variété de coq dite [kréyòl, ti kréyòl, not. 5] (< créole) est impropre au combat. Au contraire, en 6, le coq dont les deux parents sont de bons coqs de combat est dénommé [bō kréyòl] "bon créole".

Emploi néologique de [kalité] (< qualité) comme expression prédicative : [sāblé kòk sa a ap kalité, not. 10] "il semble que ce coq sera un coq de combat".

En notice 18, voir la description comparée des qualités respectives du coq "français" et du coq dominicain.

B. Réun. (ALRé 474) "kòk lèspès, kòk de rās, kòk de lēn" (espèces de coqs bonnes pour le combat). Quad. (MB) "kòk gēm" ; (LMPT) "kòk-gyènm".

1273 Kòk la "fèmen" (le coq "refuse de se battre")

A. Variantes

fèmé : 1, 2, 10, 14, 15, fèmé : 3, 5, 6, 16, 17, 18, 19, 20, fè'mē : 11

pa su batay : 3

pa su gumē : 15

pa vlé gumē : 8, 15

fēyā : 3

rétrāḡ : 5

Données complémentaires

3 : fēyā (< fr. "faignant"). Cf également comm. 1288, pt 3, "le coq ouvre" : [u gété pu wè si yi uvè, si yi uvè, si yi ka gumē] (Tu surveilles pour voir "s'il ouvre", s'il ouvre, s'il peut se battre).

5 : [kòk la rétrāḡ] (< se retranche ?).

6 : [li rétiré kò 1 ; li fèmé ; li kapō ; li p ap gumē ; yó mété 1 déyò].

8 : dans ce cas on dit du coq : [sō ← ã fajɪ] (< fr. "failli").

10 : [ku l gadé li wè sé plimay ki kōn kalé li nā laku^{wa}, é kuri l ap kuri ; yó pa jām bat li avèk plima ki kómádé l la] (S'il voit le "plumage" qui a l'habitude de le rosser dans la cour, il prend la fuite ; on ne le fait donc jamais combattre avec un "plumage" qui le tient sous sa domination).

11 : on l'appelle un [daló].

B. Etymons : "se fermer", "(qui n'est) pas sur la bataille", "gourmer" ("battre à coups de poings"), "fainéant/faignant", "se retrancher" (?), "dalot" (?).

La forme [fēyā] pourrait être issue d'une variante dialectale "faignant". Tandis que le tour [pa vlé gumē] est une survivance, l'expression [pa su gumē] (litt. "pas sur le gourmer") est néologique (transfert de classe).

L'emploi de [fēmē] (< se fermer) est dû au fait que le coq belliqueux se hérissé, donne à ses ailes une grande amplitude, "s'ouvre", tandis que celui qui cède rabat ses plumes, et ainsi "se ferme" (cf. comm. 1277 et carte 1288, pt 3).

Nous remarquons en 10 l'emploi métonymique de [plimay/plima] (= coq).

C. Réun. (RC 1974 : 128) "le kòk i kù: trwā fwa" (le coq s'enfuit trois fois hors du rond).

1274 Ala yon "kòk savann" ! (expression méprisante à l'égard du coq qui refuse le combat)

A. En dehors de la forme [kòk savān/kòk savān] < coq de savane, nous relevons les variantes suivantes :

[kòk pléplé] (étymon possible le verbe fr. "peupler" ; cf carte 1272 not. 12 le verbe "pléplé" (peupler) ; [kòk laku] "coq de "lakou"" ; [(vyé) pay] < paille ? ; [payawa-kòk] (origine inconnue), [kòk kréyo] (valeur négative du mot [kréyò] ; cf aussi carte 1272, pt 5) ; [gwó pó] "grosse peau" ; [kòk péyi, vyé kòk péyi, pul péyi] "coq local, vieux coq local, poule locale" ; [kòk kuri+] "coq-courir" ; [kòk māni/kòk māniŋ, vyé māni, mānil] (origine obscure : Manille ? ; désigne parfois une variété de coqs normalement impropre au combat) ; [plum] (origine obscure ; comm. 1281, not. 19, variantes [plōm, kòk pèdi] "coq qui ne peut plus combattre") ; [vyé kòk fēmē] "vieux coq fermé" (qui refuse de s'ouvrir, de se battre) ; [kòk gaté] "coq gâté" ; [vyé māmā pul] "vieille mère poule" ; [mapɔ̃tɔ̃yó] (origine inconnue).

B. Réun. (ALRé 475) "kòk kápō, kòk vâlé, kòk pulâyé, kòk frwá:, kòk fâtrâ, etc.". Guad. ?.

1275 Yo "woutcha" kòk la (entraîner le coq) ; être entraîné

A. La variante lexicale la plus citée [awutɕa/wutɕa] est sans doute d'origine espagnole (la finale en [-a] est souvent l'indice d'une telle origine). Le verbe "arrostrar" (affronter) pourrait être l'étymon.

[wutɕa] s'enrichit d'une valeur supplémentaire en 10 : d'après la notice, "un coq [wutɕa], c'est un coq qui ne fait que "tirer la machette" avec un autre coq" (= qui ne s'engage pas vraiment dans le combat, qui esquive les coups ?).

Autres formes :

[ātréné] < entraîner.

[pasé{y, l...} {nã bòt, ã bòt, nã tu}] < fr. "botte" ("A l'escrime, Coup de pointe porté à un adversaire avec le fleuret, l'épée", LGRLF), < "tour", "trou" ?
 [bay brimad] < bailler brimade.
 [y ap fè l l] < faire qqch (sens plein).
 [sōdé] < sonder.
 [agagé 19, ãgasé 17] (< agacer). En 20, le verbe a un autre sens.
 "Il n'est pas entraîné" : [li pa wutəa].

B. Réun. (ALRé 475) "œ gâló, lãtrēmã" (entraînements des coqs). Guad. ?.

1276 Yo "file zepwon" kòk la (tailler les ergots du coq)

A. Partout la désignation de l'ergot est issue du mot français "éperon" ("Ergot du coq, du chien", d'après LGRLF). Survivance. Phonétique : PROS quasi-générale (exception 7B) ; chute du [r] ou labialisation devant voyelle postérieure.

Les verbes cités sont [fè] < faire, [filé] < effiler, [graté] < gratter, [ralé] < haler, [nétwayé] < nettoyer. Survivances.

"Il donne un coup d'ergot" : [li zépō, not. 19] (dérivation impropre : transfert de classe).

B. Réun. (ALRé 475) "i tày zá:ʀgó, i àfut zá:ʀgó". Mau. (BH) "zergo". Guad. (MB) "zépon" ; (LMPT) "zaygo, zayigo, pinanhan".

Nous remarquons que le réun., le mau., et le guad. (LMPT) offrent des emplois issus de l'étymon "les/des ergots", tandis que l'haït. et le guad. (MB) ont des formes procédant de l'étymon "les/des éperons". Cette variation inter-créole est elle-même la trace d'une variation du français colonial parlé aux Isles.

1277 Comment se nomme la chaussette dont on recouvre la tête du coq avant le combat ?

Le fait de recouvrir la tête du coq d'une chaussette ou d'un petit sac est destiné à rendre le combat possible. Ayant les yeux bandés, ne s'apercevant pas de la proximité de sa maison, le coq acceptera de combattre. Dans le cas contraire, il "se fermera", il "ne s'ouvrira pas", et ne pourra donc pas combattre (not. 19). Le témoin 5 déclare qu'on n'utilise pas la chaussette, qu'on enferme le coq dans un panier.

Variante lexicale : [ɛósèt] < chaussette ; [sak, sak kòk] < sac ; [ti sak kòlèt] < petit sac de collet ; [bónèt/bónè] < bonnet (variation [-é/-èt]).

En ce qui concerne la forme [sakèt], nous ignorons si elle constitue un néologisme dérivé (suffixe [-èt] qu'on retrouve dans [pãtalèt] "culotte" par exemple), ou bien s'il s'agit d'une survivance dialectale (prononciation normanno-picarde de "sachet").

1279 Se yon kòk ki nan "swenyay" (soins donnés au coq) ; donner des soins au coq

A. Trois variantes lexicales sont mentionnées :

[swē] < fr. soin ; survivance.

[swēyay/swaya/swēyaj/swēyaʝ/swāyay] < soigner. Dérivé néologique (suffixe [-ay/-aj], litt. *"soignage").

[swaya/swayab/swēyab] < soigner. Nous ignorons si le segment final [-ab] doit être considéré comme un suffixe propre ou s'il constitue un allomorphe (déformation aberrante) du suffixe [ay-/-aj].

“Soigner le coq” : [swē] (dérivé impropre par transfert de classe) ; “donner des soins au coq” : [mété l nā swē] , [mété l nā swēyaj] < mettre.

B. Réunion. (RC 1974 : 128) "swan'e:r" (entraîneurs).

1280 Les coqs commencent à "se battre"

A. Variantes

batay : 1, 2, 8, 11, 16, 18, 19

nā bat³y : 4

nā kōba : 11

bat : 3, 14, 20

gumē : 6, 8, 15

tiré bulva : 7

vólé : 17

kwazé : 19

Données complémentaires

4 : [kòk yó nā bat³y].

B. Etymons : "batailler", "bataille", "combat", "se battre", "se gourmer", "voler", "se croiser". La locution [tiré bulva] est d'origine obscure (tirer des boulevards ?). Cf comm. 1286.

C. Réunion. (RC 1974 : 128) "kòk i kómās batay". Guad. ? .

1281 Kòk la "fè bèk atè" (ne peut plus se battre)

Les expressions sont très variées.

"Il a perdu" (1A, 2A, 3D, 18A, 20A ; < "perdu" ; phonétique : ± affrications ; ± désarrondissement). C'est un "coq perdu" (not. 19) [kòk pèdi ; plōm].

"Il a pris un casse-cou" (1C, 5 ; composé dérivé), "il a cassé (son) cou" (3A ; < "se casser le cou"), "il pend son cou" (18C ; < "pendiller" ; simplification phonétique).

"Il est prostré" (4A ; survivance ; cf carte 855).

"Il a couru, il court" (2B, 15B, not. 15, 20B ; < courir).

"Il a faibli" (15A)

"Il dort" (8), "il est en train de faillir" (8A ; survivance ; autres attestations dans le corpus).

"Il est couché" (11A)

"Il fait bec à terre" (3B, 7, 11+, 15, 26 ; survivance). C'est le signe que le coq va mourir.

"Il rend le bec" (19, 18 ; formes très localisées ; probabilité de survivance).

"Il fait des coups de becs à terre" (3 ; forme localisée ; probabilité de survivance)

"Il a pris un "rein"" (6A, not. 16A) "il est dans le "rein" (6B). C'est, avec le coup d'éperon, la raison majeure du refus de combattre du coq.

"Il ne demande pas pied" (11A), "il demande le carré" (17A)

"Il est bandé" (14)

Cet ensemble d'attitudes du coq implique sa sortie du pari : [li pa al nã pari ãkò, not. 7]. Si les deux coqs refusent de combattre, on dit : "Tu as fait (un) pari nul, not. 6".

Compléments :

Notice 10 : le coq peut aussi "prendre une noix/un noir" (= coup porté au cou), "prendre un coup d'éperon sous le gésier", "prendre un "jeté" (ou encore un "deux-hanches" ; coup porté aux hanches).

1282 Msye "fè gany" (il a gagné par l'intermédiaire de son coq)

A. Variantes

gēyē : 1, 3, 10, 15, 16, 17, gē(y)ē : 5, 6, 11, 19, gēē : 8, 20, gē : 15, gāyē : 11, 18

gēyē plum nã : 15

bay légē : 8

fè gāy : 6, 7, 15+, 19+ (rare)

gē pari : 4, 15, gēyē pari : 7, 19

fè pari : 19

fè lajã : 8

Données complémentaires

2 : [kòk la bay gāy] (le coq a fait gagner).

3 : [la li, i ka mādé plum ; yi p ap bay plum ã] (demander le coq vaincu (?) ; ne pas le laisser à son ancien propriétaire (?)). cf. pt 10.

7 : quand aucun des coqs ne gagne [lě pa ka gēyē lòt], on dit [yó fè tab] (match nul).

8 : [bay légē] (< fr. "le gain").

10 : Quand tu gagnes, le juge te donne le coq de l'adversaire : [júj la prã lòt kòk la l ba u l], ce qui fait que tu te retrouves avec deux coqs. En fait il y a deux façons de battre : dans un cas le perdant perd son coq et son argent ; dans l'autre il ne perd que l'argent : ["bat a la plum" : mun nã pèdi lajã i pèdi kòk la ; "bat sã plum"] ("battre à la plum, battre sans plum").

B. Etymons : "gagner, "donner le gain", "faire le gain", "gagner le pari", "faire le pari", "faire l'argent".

Phonétique : nous remarquons surtout la variabilité des formes issues du verbe "gagner" : ± glide intervocalique ; présence de formes tronquées. Le mot [gāy] qui figure dans le tour [fè gāy] est un déverbal de [gāyē]. Néologisme.

L'expression [gēyē plum nã 15] signifie "gagner le coq perdant". On trouve ce mot sous différentes variantes : [plum/plôm, kòk pèdi] (cf comm. 1274, 1281, 1291). Comme l'explique le témoin 10, on peut battre son adversaire [a la plum] (en gagnant le coq perdant) ou le battre [sã plum] (sans le coq perdant).

1283 Ki moun k ap "pran gabèl" ? (prendre un handicap) ; "bay gabèl" (donner un handicap)

[bay gabèl, bò w gāy, m bò ↵ w légē] < bailler gabelle, (le) gain. Le mot français "gabelle" signifie "impôt indirect, taxe sur un produit" (LGRLF).

En créole, la valeur change ; le mot signifie miser plus que d'autres dans un pari : cinq gourdes contre deux gourdes par exemple, ou bien vingt contre quatorze (not. 19). On "donne la gabelle" pour le rouge ou bien pour le blanc. C'est celui qui "donne la gabelle" qui a la voix (not. 10). Celui qui "prend" ou qui "ramasse la gabelle" [prã gabèl, rãmasé gabèl] n'a pas la voix pour lui. C'est un mariage d'argent (not. 1).

1284 Mèt baryè (celui qui perçoit les droits d'entrée dans la "gaguère")

Différentes formes sont citées : litt. "chef du portail", "maître de gaguère", "maître de la barrière", "juge du portail", "chef de gaguère", "chef de la barrière de gaguère", "caissier", "gérant", "portier", "portier de gaguère", "surveillant".

Phonétique : [pòtal/pòtay] < portail, "surveillant" > [silvéyã], formes issues de "portier" (± affrications, variation de la voyelle postérieure moyenne).

1285 Yon kòk ki poko "dekreta" (être écrêté) ; ecrêter

La pratique qui consiste à couper la crête du coq de combat existe aussi à la Réunion (cf RC 1974 : 127).

"Ecrêté" : [dékréta/dékrète, préparé].

"Ecrêter" : [dékupé, dékréta/dékrété, dékrépé, wété εapó, kupé tèt, tōdèz, tōn, rétiré krèk].

Etymologies :

"découper" ou "couper".

Le verbe français "écrêter" (dégarnir de sa crête) est glossé comme rare par LGRLF.

Phonétique : PROS générale. La variante [dékréta] est peut-être due à hispanisation de la terminaison (cf comm. 1275 [awutεa] "entraîner un coq") ; cf aussi notice 9.

[dékrépé] : l'un des noms de la crête est [krèp] ; cf comm. 846. Le verbe est un dérivé néologique.

[wété εapó] < "retirer le chapeau" (simplification phonétique).

[kupé tèt] < "couper le tête".

[tōn] < "tondre" ; [tōdèz] < "tondeuse" (transfert de classe).

[rétiré krèk] < retirer la crête.

Noms de la "crête" : [krèp, krèt, tèt, tiyḡ, not. 20] < crêpe, crête, tête, tillon ?

1286 Yon "boulva", yon "gwo kout zèl" (coup d'aile) ; donner un violent coup d'aile

A. En complément, cf en carte et comm. 1281, les désignations d'autres types de coups portés au cours du combat de coqs.

Les formes sont très variées ; il n'est pas sûr qu'elles correspondent toujours toutes exactement à "coup d'aile" : [bulva] < boulevard, [swèl] (origine ?), [vòl] < vol, [vólé] < voler (transfert de classe), [tiʳ] < tir, [épāt] (origine inconnue ; le mot a une valeur distincte *in* not. 5 ; en not. 8, "coup donné sur la tête"), [fwèd zèl] ("un "fouette-zailles" ?), [kud zèl] "coup d'ailes", [kut fwèt] "coup de fouet", [pat] "patte".

"Donner un violent coup d'aile" : [maré bulva, tiré bulva, fè õ bulva, fésé bulva, fè õ buvari, fè õ pat, fè õ vólé, fè yõ tiʳ, fè õ vòl, fè õ swèl, swélé] < amarrer, tirer, faire.

En ce qui concerne la forme [bulva], les témoignages ne sont pas toujours concordants ; elle peut s'employer dans les situations suivantes :

- rencontre brutale des ailes des deux coqs (not. 17)

- les deux coqs viennent d'être lâchés : quand ils se rencontrent, ils montent ensemble (not. 20)

- mouvements synchrones des deux coqs (not. 8 ; le témoin pour parler des coqs emploie le pronom [nu] "nous/vous")

- ils sont liés l'un à l'autre, (d'où l'expression [maré bulva] (not. 18))
- les deux coqs se heurtent dans un choc tellement violent qu'ils tombent (not. 16)
- round (not. 10)
- passer les ailes sur le coq adverse (not. 5).

B. Trace de gérondif : [épi ã marã bulva yun kapab tuyé lòt, not. 19] litt. "et en amarrant le boulevard, l'un peut tuer l'autre".

1287 Yon "swèl" (un coup d'ergot)

A. La forme [swèl] n'est citée de façon spontanée qu'en 14 et 19. Elle figure sur la carte 1286 avec la valeur "coup d'aile". Origine inconnue.

[kud zépō/kut zèprō 18, kut épō 7/var.] < coup de z'éperon, coup d'éperon.

[zépō/zépwō] < les/des éperons. Néologisme (ellipse).

Le coup d'éperon très violent, porté à l'arrière de la tête, qui va jusqu'à crever l'œil est dénommé [épāt/épā, not. 6]. Allusion à la crevasse de l'œil en relation avec le coup nommé [èlpāt] en carte 1286, not. 5. En carte 1286, not. 8, coup donné sur la tête.

Le coup d'ergot porté sous l'aile porte le nom de [swèl] (not. 11).

En not. 15 et 16, le mot désigne un coup d'éperon porté aux "hanches". "Donner un coup d'ergot" : [swélé, fè ò kv, ba {l} yō swèl]. (+ [zépō], cf carte 1276, not. 19).

B. Réun. ? . Guad. (MB) "zéponné" (atteindre avec l'ergot) ; (LMPT) "zéponné" (atteindre avec l'ergot, éperonner).

1288 Y ap "tope" kòk la (tester le coq)

A. Les données sont à considérer avec précaution car en fait deux tests sont effectués sur les coqs : l'un est destiné à voir si le coq accepte le combat ; l'autre permet d'évaluer les coqs en présence, qui doivent être de poids, hauteur, etc., comparables. Les témoins ont eu à l'esprit, selon les cas, le premier ou le second test. (Cf sous l'inventaire des variantes, les données complémentaires).

"Tester" (sens 1)

variantes

sōdé : 1, 2

topé : 1+, 2+, 5-, 6, 7, 8, 10, 15, 16, 17+, 19

tóka : 20

pasé : 3, pasé l bôt : 6

éséyé : 3, 5, 10, séyé : 15

bóta : 4, 11, 18

privé : 5

karé : 6

kulé : 8

fè dé vólé : 17

Données complémentaires

1 : [y ap pasé yó].

3 : [u karé a lòt la, la li pu wè si yi bō ; la w ap éséyé l].

5 : [u privé y] (tester le coq le rapport à un autre, dans la "gaguère").

6 : [y ap pasé kòk la bòt pu wè si l bō ; y ap gadé pu l wè si l pa fèmē tu].

19 : [u tópe l lakay déja, u wè l ka gumē, li zépō, u kapab lagé avèk yō dómínikē] "Tu l'as déjà testé chez toi, tu as vu qu'il pouvait combattre, qu'il avait des ergots et que tu pouvais donc le mettre avec un coq dominicain".

20 : [l tóka l pu l wè si l a bō lè l rivé nā gagè : li bat li ak yō lòt kòk] "Il le teste pour voir s'il sera bon à la "gaguère" : il le fait combattre avec un autre coq)".

"Tester" (sens 2)

variantes

éséyé : 6

twazé : 10

bóta : 11, 14

Données complémentaires

6 : [nu "éséyé" yó, sa di w ap mādè m, m ap mādè u tu pu nu wè si yó rā ; si yó pa rā, nu pa bat ; sé sélō kòk la] "[éséyé]", ça veut dire évaluer entre propriétaires si les coqs sont de même force ; si ce n'est pas le cas, on ne les fait pas combattre".

10 : [twazé] ("comparer les coqs" pour voir s'ils sont de même force, de même taille, de même poids et donc capables de s'affronter).

11 : [n ap gadé si yó gē mēm pèz ; si yó gē mēm valè : u trò lōh pu mwē, m pap bat avèk u ; yó pral bóta l si yó ka alé āsām] (Nous regardons s'ils ont le même poids, la même valeur : "tu es trop long pour moi, je ne combattrai pas avec toi" ; on les compare pour voir s'ils peuvent aller ensemble).

B. Etymons ("tester" 1) : "sonder", "toper", esp. "tocar" (toucher), "passer une botte" (escrime), "essayer", esp. "botar" (lancer), "carrer" (disposer en carré), "voler". Les emplois créoles sont néologiques (spécialisation de sens).

Etymons ("tester" 2) : "essayer", "toiser", esp. "botar".

1289 Y ap "kare" kòk yo (mettre les coqs en position de combat)

A. Variantes

karé : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 10, 11+, 14+, 15, 16, 17, 18, 19

kasé : 3, 4, 5

mādè kòk : 6

mété yó su batay : 7

lagé (kòk) yó : 8, 11, 15

liyē : 14, 20

suyé gal (?) : 17

kōtré : 19

Données complémentaires

6 : [Msyé gō ← ã kòk nā mē → n, mwē m gē yun nā mē mwē, m ap karé dévā u ; dépi u gadé u wè pari ʷa bō, égal nu nā batay : nu karé yó] (Lui a son coq, j'ai le mien, je me place devant toi [sic] ; dès l'instant où tu considères que le pari est bon, nous nous battons : nous mettons nos coqs en position de combat). (Il est clair que le joueur s'identifie à son coq !).

10 : [karé] (remettre les coqs en position de combat après un échec).

19 : [yó kōtré yó] litt. "ils les rencontrent", "ils les font se rencontrer".

B. Etymologies : "carrer" ("Vx. Carrer une troupe, la disposer en carré", LGRLF), "casser" (?), "demander le coq", "mettre", "bataille", "aligner", "rencontrer".
L'emploi de [kōtré] est néologique (tour factitif).

1290 Yon "jenn ti pòy" (un jeune coq qui a encore sa crête)

A. Variantes

ti pòy : 1, 2, 3+, 5, 6, 7+, 8, 10, 11, 14, 15, 16 ; ti pòy a bab : 7

pòy : 4, 6, 11, 18 ; jēn pòy : 19

kòk lakú : 3, tsi kòk : 3, 5, kòk a bab : 6

ō jēn : 17, jēn kòk : 17

Données complémentaires

1 : il n'est pas encore prêt pour le combat.

2 : on les appelle ainsi quand ils ont encore leur crête.

3 : [la li, dēpi u wè kóté yi gumē déjà, u dzi ti kòk sa u pap vóyé vān → ni, w ap kité pu fè ò kòk batay āsām avè y] "Dans ce cas-là, dès lors que tu le vois déjà se battre, tu décides de ne pas vendre ce jeune coq et tu le gardes pour en faire un coq de combat".

6 : nom (affectueux ?) que le coq conserve même parfois, après qu'il a combattu.

7 : [ti pòy a bab : plūm āba fal li] "il a des plumes en bas du gésier".

10 : [ō kòk ki ti pòy, pòy : dépi u fèk bat li] (qui vient juste de combattre). Si le coq a eu l'occasion de faire plusieurs combats, on l'appelle [gay] : [si kòk la gē tā fè dé pari, trwa pari, u rélé sa "gay"].

15 : [yō jēn ti pòy : a tut tèt li nā tèt li ; lè yó pó kó rétiré l li yō pòy ; lè yó fin rétiré tèt, li yō kòk mèm jā a tut kòk] (c'est un [pòy] tant qu'on ne lui a pas retiré sa crête ; une fois écrêté, c'est un coq comme tous les coqs).

16 : désigne un coq ayant encore sa crête et en âge de combattre.

B. Etymologies : sauf pour le mot [pòy] d'origine obscure, elles sont claires : "coq de la cour", "petit coq", "coq à barbe", "jeune", "jeune coq".

1291 Yon "ploum" (coq vaincu, parfois mis en jeu dans le pari)

A. Variantes

plūm : 15, plum : 10, 11, 14+, 16, 17, 18, plūm : 15, plōm : 19

Données complémentaires

10 : [gē bat a la plum, gē bat sã plum] (on peut gagner l'argent et le coq ou seulement gagner l'argent parié).

11 : [plum nã é si yó gumē, yun pèdi, tulédé pu ò sèl mun nã, sa rélé "plum" ; sã plum, a la plum].

14 : on dit [u prã ò pòy, u prã ò gaʒ]. Cf comm. 1290 pt 10.

16 : [l prã ò plum] (le propriétaire du coq vainqueur gagne le coq vaincu).

B. L'étymologie n'est pas claire : le mot esp. "pluma" (plume) pourrait être candidat. L'emploi créole serait alors métonymique, de la même façon que celui du mot [plimay] (cf comm. 1273).

1292 "Lachas" (chasse)

A. Variantes

laεas : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 15, 16, 18, 19, 20

εas : 2, 8, 14

E : 17+

Données complémentaires

3 : [tirèʳ] (tireur, chasseur ; dér.).

14 : [l a| ã εas].

20 : [li laεas] (il est à la chasse).

B. L'étymologie est claire : "(la) chasse. Phonétique : ± PROS. Le mot [laεas] peut être employé comme expression prédicative (changement morpho-sémantique).

C. Réunion. (RC 1974 : 128) "la sas". Guad. (MB) "lachas/chas" ; (LMPT) "lachas".

1293 Pèlen, pyèj, chitatann (piège) ; tendre un piège

A. Les formes sont variées : elles réfèrent pour certaines à des pièges précis ; mais les informations sont parfois lacunaires.

La description des différents pièges est fondée sur un document à diffusion restreinte intitulé "Inventaire des ressources traditionnelles" (GRD ; Madian-Salagnac).

[kalòj/kalòy] : cf carte 681 (cage à oiseaux).

[pèlè/zèpèlè] : origine obscure. Le "pèlin krazé" consiste en un tas de pierres placées en équilibre instable au-dessus d'un appât.

[palā] < palan. Néologisme (spécialisation de sens).

[zatrap/atrap] < les/des attrapes. Même emploi en guad. ; emploi voisin en réun. Survivance.

[çitatān] : forme composée néologique (verbes [çita] (< esp. "sientar") "être assis, s'asseoir" et [tān] "attendre").

[ratyè/ratyèʳ/raεèʳ] < ratière. Il s'agit d'un piège à rongeurs (rats, etc.). Le rongeur en s'attaquant à un appât, libère une cale retenant un pilon soumis à la tension d'une arbalète (gaule de goyavier tendue par une ficelle de sisal). Le pilon libéré écrase l'animal.

[pyèj, pyèj pèlè] < piège.

[karabān/kabān] : origine obscure. C'est un piège à oiseaux qui se pose sur le sol. L'oiseau est attiré par les grains placés sous une sorte de panier reposant par un de ses côtés sur un morceau de bois cassé, dont les deux morceaux tiennent à peine l'un à l'autre. En picorant, l'oiseau heurte une ficelle liée au morceau de bois qui se brise en faisant retomber le panier sur lui.

[nā gōm] < dans gomme, "glue". Cf *infra* [lakòl].

[lakòl] < la colle, "glue". Le piège à glue permet de capturer vivants des oiseaux nuisibles. On enduit les branches d'un arbre connu pour servir de perchoir aux oiseaux d'un latex d'arbre à pain ou de "véritable", récolté par scarification. Cf comm. 1295.

[fisèl] < ficelle. Un grain de maïs est percé d'un trou dans lequel on enfile et attache une fibre de sisal. Le fil lui-même est noué par son autre extrémité à un arbuste ou une pierre. L'ensemble du dispositif est masqué par une fine couche de terre.

[flèç] < flèche.

Le verbe associé généralement cité est issu de la locution "tendre (un piège)" (+ simplification du groupe consonantique final).

B. Réun. (ALRé 480) "mât le gòb, mèt gòb, pòz gòb" (dresser le piège) ; (RC 1974 : 84 et 128) "matrap", "pyèzalù".

1294 Bouske, boske (chercher)

A. La carte offre une survivance : [ɛacé/èècé] < chercher. Phonétique : variation [a/è] dans une syllable à l'origine terminée par un [r] ; cf [bwè/bwè] *in* comm. 983. Le deuxième verbe recueilli - [bóské/buské] - pose un problème étymologique : on pense en premier lieu à une origine espagnole (< "buscar"), pour ce verbe plus souvent cité dans le Sud. Mais il ne présente pas la finale en [-a] caractéristique des emprunts faits à l'espagnol. Il faut donc envisager la possibilité d'un étymon "débusquer". Cf. comm. 616.

B. Réun. ?. Guad. (MB) "charché" ; (LMPT) "chaché, chèché, èché, aché".

1295 Poze gonm (mettre de la glu pour piéger des oiseaux)

A. Variantes

tân (õ) gòm : 1, 4, 15, 16, tân gòm : 20, tân gum : 17

tân lakòl : 19

fõ ɣ õ gòm : 2

póze gum : 3, póze gòm : 8, 10

mété õ lakòl : 14

Données complémentaires

2 : [yi pri nã gòm] "Il est pris dans la glu" (traces de flexion).

"Glu" : 6, 18 [lakòl] ; 7 : [gòm].

Données complémentaires

19 : [lè rāmyé a vini épi li pózé su brāy bwa a, épi dé pyé l kólé, épi nã bat kò l, zèl li gē dwa kólé tu, épi lè sa li pa ka:b alé ākò, épi lò u vini u jwēn u mēm u tu prã]
"Quand le "ramier" (*Columba sp.*) vient, il se pose sur la branche, et ses deux pieds se collent ; en se débattant, ses ailes en viennent à se coller ; il ne peut plus partir : quand tu arrives, tu n'as plus qu'à le prendre".

20 : on tire la glu de l'arbre appelé [lamvéritab] (variété sans graines ; cf. comm. 1616-1617). La variété à graines ne produit pas de glu : [nēpòt lamvéritab, ótã véritab ki grēn nã, ki dōnē ā, é sèl li mēm ki pa ka fè gòm nã].

B. Les verbes cités ont pour étymons "tendre (un piège)" et "poser". Les mots qui désignent la "glu" sont issus des termes "gomme" et "la colle" (+ PROS).

C. Réun. (RC 1974 : 129) "kòl" (glu). Guad. (MB) "lagli/gli" ; LMPT) "lagli".

1297 Yon "flonn" (fronde)

A. Variantes

flõn : 1, 5, 6, 7, 8, 11, 14, 15, 16, 18, 19+, 20+ , flõn : 4, 10, flõn : 3

fyum : 17

fil pay : 2
féstibal : 11
vōvō : 16

B. L'étymon de la variante la plus commune est le mot "fronde". Phonétique : l'ancien [r] est de façon générale remplacé par une liquide latérale (cf pour un cas similaire, fr. "broquette" > [blòkèt], carte 1444). La forme [fyum] paraît constituer une déformation aberrante.

La variante [féstibal] "lance-pierres" a pour étymon le mot "fustibale" (LGRLF : "Archéol. (antiquité, moyen-âge). Fronde à manche maniée à deux mains"). Cette survivance est également présente en guad.

Le mot [vōvō] pourrait être d'origine onomatopéique (il est à noter qu'il désigne également un insecte).

C. Réunion. (RC 1974 : 132) "flès" (lance-pierres). Guad. (MB) "banza, jèdpòm" (lance-pierres) ; (LMPT) "jèspòm, jèdpòm, labalèt, pistibal, bannza".

1298 "Fizi chas" la (fusil de chasse)

A. Variantes

fizi : 1, 2, 6, 11, 20, fûzi : 19
fizi eas : 1, 4, 5, 7, 11, 14, 18, 19, 20, fizi eas : 3, fizi sas : 10, 15,
fizi laeas : 16, fizi dé eas : 8
fizi easè : 17

B. L'étymon est le composé "fusil de chasse". En règle générale, la préposition chute (exception en 8). Phonétique : désarrondissement général de la voyelle antérieure ; + PROS en 16 ; réalisation ± sifflante de la consonne initiale en 19, 15 et 3 (cf pour un cas semblable, les variantes [sōjé/εōjé] in carte 548).

C. Réunion. (RC 1974 : 130) "fizi". Guad. (MB, LMPT) "fizi".

1299 Deplimen, plimen (plumer)

A. La carte est particulièrement intéressante dans la mesure où elle offre des variantes lexicales issues de deux mots français eux-mêmes en relation de variation : "plumer" et déplumer ("Rare. Dépouiller (de ses plumes) un oiseau vivant" (LGRLF). La situation est la même en guad. (MB). Survivances ; traces de variation dans le français colonial parlé à saint-Domingue. Phonétique : ± désarrondissement, + NAS.

[racé plim 15] < arracher les plumes. Aphérèse.

Complément : cf in carte 1285, not. 2 : "retirer des plumes" à un coq de combat pour qu'il offre moins de prise à l'adversaire : [dékupé, décalé, dékalé] (< couper, < châle, < écale).

B. On trouve dans RC (1996a : 26-8) un commentaire percutant des "sottises" relevées dans différents travaux portant sur le préfixe créole "dé-".

C. Réun. (RC 1974 : 129) "i plim ali" (il le dépouille). Guad. (MB) "déplimé, plimé" ; (LMPT) "plimé".

1300 L al bay yon "istwa" kay Antwan (histoire) ; raconter une histoire

A. Etymons : "histoire" (on remarque l'absence de prosthèse en créole) ; "plaisir", "blague", "phrase", "discours", "audience".

Les verbes associés sont [rakōté] < raconter, [bay] < bailler.

Cf en complément, comm. 330 ("Plaisanter") et 331 ("Blague").

B. Réun. (ALRé 483) "(ràkōt) zistwá:f" (raconter des histoires) ; "zistwá:f mātēf; zistwá:f là pà vré, etc." (contes). Guad. (MB) "kont" ; (LMPT) "istwa, kont".

1301 Kont chante (conte chanté) ; dire des contes

A. Quatre variantes sont citées : [istwa, ti istwa] < histoire, [kōt] < conte], [kōt cātē] < conte chanté, [kōt istwa 8].

Nous signalons l'ambiguïté du mot [kōt] qui signifie "conte" comme ici (pts 2, 4, 8, 9, 15, 16, 18), et également "devinette" (cf carte 1302). Sur la carte 1300, plusieurs témoins nomment [istwa] les contes du cycle de Bouki et Malis (cf not. 5, 15). Comme le signale Laroche (1978 : 25), "les «contes chantés» sont des contes de fées, des histoires fantastiques qui mettent en scène des rois et des princesses, des animaux personnifiés, des personnages fabuleux [...]".

Cette désignation ne s'applique pas, semble-t-il, aux contes du cycle de Bouki et Malis, même si certains de ces contes comportent souvent des parties chantées.

"Dire des contes" : [bay istwa, tiré istwa, tiré kōt/tsiré kōt] < bailler, donner. Les locutions verbales [tiré kōt, bay kōt] signifient également "poser des devinettes" (cf carte 1302).

B. Réun. (ALRé 483) "ràkōt zistwá:f, etc.". Guad. (MB, LMPT) "kont" (conte, histoire).

1302 Tire kont (poser des devinettes) ; une devinette

A. Le mot [kōt] issu de "conte" (+changement de référent) est cité le plus souvent. En 4, et 7, alors que c'est [kōt] qui est employé dans la locution verbale [tsiré kōt/tiré kōt], les témoins citent la forme [dévinèt] < fr. devinette.

Poser des devinettes : [tiré kōt, bay kōt 8, 17, 19].

Deux formulettes d'ouverture sont citées : [krik krak !] et [tim ? bwa !] (cf notice). Des emplois voisins sont attestés en guad. (MB) : "E krik !" (formulette d'ouverture annonçant un conte ou une devinette). On répond : "E krak !". On use aussi de "Tim-tim" ; l'interrogé répond "Bwa sèk".

En 8, mention d'un interdit concernant les devinettes : on ne doit pas les poser en période diurne, sous peine d'attirer la mort sur les parents.

B. Pour une application de la démarche comparative aux littératures orales créoles, cf Chaudenson 1992b, chapitre dixième (p. 242-77). L'auteur y explique en particulier que les formules d'introduction les plus répandues pour les contes dans l'ensemble du monde créole (Réun., Seych., Haït., Petites Ant., Guy.) sont du type "krik krak", et que ces formules présentent de flagrantes analogies avec celles de la

tradition de l'Ouest français (renvoi est fait aux travaux de P. Delarue 1976, 1977, sur le conte populaire français).

C. Réun. (ALRé 485) "kòsà ã còz, z̃jé d mó, etc.". Guad. ?

1303 Ou "bwè pwa", ou "bwè" (donner sa langue au chat)

A. Le créole offre trois formules : [bwè/bwè/brè] < boire, [bwè kōt] < boire le conte, [bè pra/bwè pwa] < boire des pois, "boire des haricots". La distribution des formes est remarquable : la locution [bwè pwa/var.] n'est citée que dans le Sud.

B. Réun. (ALRé 485) "mi truv pà, mi kóné pà, mo dōn mō lāñ ó sàt, etc.". Guad. ?

1304 Jwe "kachkach", jwe "lago kache" (jeu de cache-cache)

A. Variantes

lagó : 1, 2, 3, 6, 7, 10, 15, 16, 18, 19, 20, lagólagó : 4, 5, 7

kækæc : 8 (?), 20

tuetue : 11, 14

kækue : 16, kækv : 17

E1 : 1+

Données complémentaires

8 : [kækæc nikóla sé libé] (?).

10 : [y ap fè tue].

14 : [fè tuetue].

19 : il y a deux sortes de [lagó] : [gē lagó kacé, gē lagó vizib ; tādiské lōtā m té kōn rēmē fè lagó kacé a tifi] "... autrefois j'aimais bien jouer au [lagó kacé] avec les petites filles". Question de l'enquêteur : Que fait-on pour que le lagon ne vous dorme pas dans la tête ? Réponse : On le met au sommet d'un arbre et c'est l'arbre qui dort avec lui.

B. Les variantes [kækæc], [kækue], [kækv] semblent issues du français "cache-cache". En ce qui concerne les formes [lagó, lagó-lagó], Faine (éd. 1974) suggère l'étymon espagnol "largo" ("largo de ahí ou de aquí" : expression par laquelle on donne l'ordre à une ou des personnes de s'en aller vite). Un étymon français "larguer" ne nous paraît cependant pas exclu.

Faine mentionne, comme le fait notre témoin 19, deux sortes de "lago" : le "lago caché" où tous les joueurs se cachent sauf un seul, et le "lago clair" où aucun des joueurs ne se cache (variante [lagó vizib 19]). Le jeu du furet, ajoute Faine, s'appelle "cache-cache ly bein" (cf l'énoncé 8) : en faisant passer l'anneau, quelques-uns des joueurs chantonnent : "cache-cache ly bein", les autres répondent : "serrer ly bein, lan morie senti tomber là-dans". La séquence-étymon pourrait être un tour du type "cache-le bien" (l'adverbe issu du mot "bien" est parfois prononcé [bē] en créole). Cf le jeu du furet aquatique *in* 1305.

C. Réun. (RC 1974 : 132) "lu kasyèt, lu kasèt, lu kurü" (jeux de cache-cache). Guad. (MB) "jwé koukougègè" (jouer à cache-cache) ; (LMPT) "jouwé koukourit, kouskouri".

1305 Kachkach liben (jeu de cache-cache aquatique)

A. Variantes

makāda : 2

pédzi-cacé : 3, pèdú-cacé : 18

plōjé-cacé : 4, plōjō : 5

kul : 6, kulé teèteè : 8

kaekae libē : 4, 16, kaekae libē : 14, 19, 20+, kaekae lēbē : 10

séré libē : 20, séré libē : 19

kaekae mabul : 11

rézimé : 11

jwè d djab : 15

lagó : 20

E : 5-, 8-, 17+

Données complémentaires

1 : existence d'un jeu [kaekae lēbē] qui consiste à deviner qui cache une pierre dans sa main parmi un groupe de joueurs.

2 : autre jeu aquatique : [rékē].

6 : [y ap fè kul].

8 : formulette du jeu : ["si m kulé kóté w ap jwēn mwē : āba lāmè"] "Si je coule, où me trouveras-tu ? sous la mer".

15 : on lui donne le nom de "diable" parce que c'est sous l'eau : [yó ba l nō djab].

19 : on cache une pierre au cours du jeu.

20 : le [kaekae libē] se joue aussi bien dans l'eau que sur le sol.

B. A propos des termes [lagó], [kaekae libē], cf comm. 1304. Nous remarquons pour désigner le jeu du furet l'emploi de composés : "perdre-chercher", "plonger-chercher", "couler-chercher". Le tour [séré libē] (< congloméré "serrer lui bien") évoque la réponse chantonnée des joueurs au jeu du furet (cf Faine *in* comm. 1304).

1306 Jwèt (jouet)

A. Variantes

jwèt : 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

tsi jwèt : 3

Données complémentaires

4 : "cadeau de Noël" [kadó ; zétrēn].

8 : proverbe : ["jwèt sé jwèt, k(w)ócèt pa ladā → n"] "Un jouet c'est un jouet, le crochet n'en fait pas partie".

16 : "cadeau de Noël" : [étrèn/zétrèn] (< étrennes).

19 : proverbe : ["tut jwèt sé jwèt, kókójām pa ladā → h"] (variante du proverbe cité en 8 ; "Tous les jouets sont des jouets ; la rotule (?) n'y figure pas").

B. Le mot créole offre en fait les sens "jouet" et "jeu". L'étymon est le mot français "jouet". Sur le plan phonétique, nous remarquons la présence générale du [t] final (trace d'une prononciation dialectale ancienne).

C. Réun. (RC 1974 : 131) "badinaz ma:may, zué". Guad. (LMPT) "jwé, jouwé, jwèt" (jouet) ; "jé" (jeu).

1307 Yon pope (une poupée)

A. Les formes sont issues du mot "poupée". Sur le plan phonétique, nous remarquons la variation de la voyelle postérieure (± ouverte).

B. Réun. (ALRé 487) "ẽ pupèt, ẽ pupé". Guad. (MB) "popot" ; (LMPT) "pòpòt".

1308 Yon souflèt (sifflet)

A. A quelques exceptions près (pts 1 et 2), l'ancienne voyelle antérieure est réalisée postérieure arrondie. Il est possible qu'ait joué, dans cette évolution phonétique, la connaissance du verbe "souffler". Prononciation générale du [t] final.

Nous ne retrouvons pas sur cette carte, ni d'ailleurs sur la carte 1307, l'alternance [-é/-èt], pourtant attestée à maintes reprises (ex. [bóné/bónèt] *in* carte 1277, entre autres).

B. Réun. (ALRé 486) "ẽ siflèt, ẽ siflé". Guad. (MB, LMPT) "souflèt" ; (LMPT) "siflèt".

1309 Kap (cerf-volant)

A. La carte offre trois formes [kap], [sè^rvólã/sèvólã] < cerf-volant, et [ãkadré] < encadré, cadre ? L'étymon de [kap] pourrait être le terme de marine "cape", qui désignait autrefois la grande voile du grand mât (d'après LGRLF).

Le verbe associé est [mõté] < monter.

B. Réun. (ALRé 486) "ẽ sè:^rvólã, etc.". Guad. (MB) "sèvolan" ; LMPT) "sèvolan".

1310 Sèk (cerceau)

A. Les formes connaissent une répartition remarquable : [siklis 3, 4, 5] < cycliste (changement de référent), [sèk] < cercle. Le second emploi est également présent en réun. et en guad. C'est donc très probablement une survivance.

B. Réun. (ALRé 486) "ẽ sè:^rk, ẽ tsi ru, etc.". Guad. (MB) "roulèt".

1311 Gidon (bâton de cerceau)

A. Variantes

pédal : 1, 2, 20

tsi gidõ : 3, gidõ : 4+, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15+, 16, 18

békan : 6, gidõ békan : 6

guvénaï : 6 (TE), 8, guvénaï : 8

sẽtaló : 8

frẽ : 15

égó : 17

vólã : 19

E : 17+

B. Etymons : "pédale", "gidon", "bécane", gouvernail", "frein", "volant".

C. Réun. (RC 1974 : 132) "mās".

1312 Sote kòd (sauter à la corde)

A. Variantes

sôté kòd : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 14, 16, 17, 20

sôté nā kòd : 15

sôté : 8, 10, 11, 18, 19, 20

Données complémentaires

5 : "Faire tourner la corde" : [y ap bat kòd 5], [vóyé kòd 8].

B. Etymon : "sauter à la corde". En créole, la préposition chute le plus souvent.

C. Réun. (RC 1974 : 132) "kò:ʔd" ((sauter à la) corde).

1313 Teke (jouer à viser une bille)

A. Les données ont une grande homogénéité : la forme [tékè/téké 1] est d'emploi général (origine inconnue ; verbe peut-être construit à partir d'une onomatopée).

[tsiré 4] < tirer.

"bille" : [mab] < marbre (le quad. offrant le même emploi, on peut conclure qu'il s'agit d'une survivance), [kānik] (cf carte 1314) , [butō] < bouton.

B. Réun. (ALRé 491) "jwé kāsé, àvizé, jwé kàs kànèt, jwé zógé, etc.". Guad. ?.

1314 Yon "boul pik" (bille fétiche)

A. Les lexèmes sont variés : [bu] < boule, [pik] < pique ?, [bu] pik], [mab espésyalité] < spécialité (traitement "créole" du groupe consonantique initial complexe), [plō 3, 19] < plomb, [bu] kʷèk] (origine inconnue), [buk kristal] < cristal, [bu] èf] < chef.

La variante [kānik] est issue du français. RC (1974 : 720) renvoie, à propos du mot "canique" qui, dans la zone américaine (haït, mart., acad. louis.) désigne la bille, au FEW II/1, 803, a. Survivance.

C'est apparemment la bille fétiche qui est utilisée pour viser les vieilles billes (cf carte 1315).

B. Réun. (ALRé 491) "kànèt là sò, prūnèl, kàló, etc." (types de billes). Guad. (MB) "kristal, mab, badach, boulé gagat/ogat" (bille, types de billes) ; (LMPT) "mab, bi, pèrlouz, lèlouz" (bille, types de billes).

1315 Yon grizon (une vieille bille)

La carte offre différentes désignations : [vyé mab] < marbre, "vieille bille", [vyé mab grizō], [grizō/grizōn/grizōnē] < grison, grisonne, grisonner (l'adjectif français signifie "un peu gris, qui grisonne", d'après LGRLF). Les formes créoles issues de "grison, etc." semblent néologiques (transferts de classe). [grizō] s'emploie comme

expression prädicative : [ʷi grizō 3, li vin grizō 6] "être une vieille bille, devenir une vieille bille".

Autres verbes associés : [dégradé 3, 6] < se dégrader ; [grizé 7] (survivance : "Vx. devenir gris", d'après LGRLF) ; [félélé] < se féler ; [sāti] < sentir ; [krazé] < écraser.

L'espace dévolu au jeu de billes est dénommé [sèk] (not. 3, 11, 19), ou [wō] not. 11).

1316 Bika (grosse bille)

A. Variantes

bika : 1+, 6+, 10, 14+, 15, 16, 18, 19+, gwó bika : 20, gwó buka : 5

gwó bul pik : 11 (?), 19

gwó vyé bul : 15

bul : 19

bulō : 2

gwó mab bulō : 2

wulō : 14

bi : 2, 6, 8

kānik : 3

ɛawa : 4

Données complémentaires

6 : elle est capable de briser les billes ordinaires [mab].

B. Selon Faine 1974, le mot "bica" est une abréviation du mot "biscaïen" (ce mot désigne, effectivement, dans un emploi vieilli et familier, une bille, LGRLF). C'est, toujours d'après Faine, une bille de terre cuite ou de porcelaine de couleur brune foncée variée.

Autres étymons : "boule", "boulon", "bille", "canique", "charrois" (?).

1317 Yon "chelen" (belle bille)

A. Variantes

klérin : 1, klérin : 2

mab : 3, 19

kānik nɛf : 3

luna : 4

ɛiɛin : 4

péluz : 5 (rises)

ɛélèn : 6, 7+, 15, 16, ɛélēn : 8, 11, ɛélèn : 10

kristal : 14, 16, tatal : 18

E : 14+, 17+, 19-

bèbèl : 17

Données complémentaires

18 : à propos du mot [kristal] : [alò sé kristal ki fè (l)i rélé l "tatal" la mèm tèlmā l kristal] (redoublement).

20 : qualités de belles billes : [gē kaka jakó, gē ɛékèʳ].

B. Le mot [péluz] semble être une survivance : le quad. offre l'emploi "pèrlouz" (< perlouse ?). Même remarque à propos des mots [kristal], [mab] également présents en quad.

[kléarin/klérin] < clair ? ; [kānik nɛ̃f] "bille neuve" (< canique neuve).

1318 Li "maton" serye (il est expert aux billes)

A. Variantes

E : 1-, 5-,

fò : 1, 3, 6

vizè (dér.) : 2, 3, 5 (?), 6, 7, 16, vizyè (dér.) : 3, 6, 11, vizè^r (dér.) : 3

pikè^r (dér.) : 4

pik : 19

matō : 6, 8, 10, 14, 15, 18, 19, matō̄ : 16, mató : 17+

tèkè (dér.) : 6

bō āmatè (dér.) : 16

blókè (dér.) : 17

pirat : 18

Données complémentaires

8 : [ala ti nèg vizyé !] "Quel petit bonhomme bon viseur !"

10 : "maladroit aux billes" : [kòkòb ; malagòe ; maladwat].

16 : [sō ← ò jwa] "c'est un joueur".

19 : [mun sa a pik, li kōn ... li pik ; (nāpwē ti nèg) kōn jwé kōsa].

B. Un étymon "maton" ("Argot. "Gardien, gardienne de prison", LGRLF) pour les formes [matō/matō̄] semble plus que douteux.

L'intérêt de la carte est surtout morphologique : de nombreux dérivés y sont attestés. Ils sont tous construits à l'aide du suffixe d'origine française [-è/-è^r] qui connaît en créole un emploi néologique très productif : les mots réels ou fictifs français correspondant seraient : "viseur", "têqueur" (onomatopéique), "bon amateur" (s'emploie aussi pour l'éleveur de coqs de combat), "bloqueur".

"C'est un joueur" : un joueur par excellence. Le réun. offre un mot voisin, mais obsolète, pour désigner le musicien.

Le créole offre également la variante [pik] : [mun sa a pik, li kōn... li pik] "cette personne est experte aux billes ; elle sait ... elle est experte". L'étymologie n'est pas claire (< "piquer" ?).

On trouve aussi un emploi métaphorique du mot issu du mot "pirate".

1319 "Oslè" (osselets)

A. Variantes

òslè : 1+, 4, 20, óslè^r : 20, óslè : 2, 5, 6, 7, 8, 10, 11-, 14+, 15, 17, 18, 19, aslè : 16

B. L'intérêt de la carte est surtout phonétique : ± changement vocalique à l'initiale (ouverture et antériorisation de la voyelle initiale), ± variation de la voyelle moyenne ; ± perte du [r] postvocalique final. La variation se porte sur les voyelles. Le mot créole est une survivance.

C. Réun. (RC 1974 : 133) "zwé kadòk" (jeu analogue aux osselets). Quad. (MB) "pichin".

1320 Fè "balansin" (balançoire)

A. Variantes

balāsin : 1, 3, 4+, 5, 6, 7, 10, 14, 15, 16, 17, 19, 20, balāsīn : 8

balāswa : 16, 18

Données complémentaires

2 : on se balance dans un hamac : [y ap fè balās ; rāmāk].

6 : [fè balās ; balāsé].

10 : [fè balāsin].

11 : "Jouer à se balancer" : [balāsé ; jwé balāsé ; guyé kò 1 ; balāsé kò 1 ; jwé a la balās].

14, 15 : [fè balāsin].

18 : [balāsé, fè balāswa].

B. Etymons : "balancine", "balançoire". Le mot créole [balāsin] pourrait être une survivance : même emploi en guad.

"Se balancer" [balāsé, balāsé kò, fè {balās, balāsin, balāswa}] : ± présence d'un outil de réflexion.

C. Réun. (RC 1974 : 133) "balās". Guad. (MB, LMPT) "balansin"

1321 Topi (toupie)

A. La correspondance phonétique entre le français et le créole est analogue à celle observée sur la carte 1307 : [u] français > [ó] créole. Nous ne notons qu'une exception en 2.

Les toupies sont fabriquées avec du bois de [gayak] (*Guyacum* L.) ou de citronnier.

B. Réun. (ALRé 494) "là tupi i tu:ʀn màl". Guad. (MB, LMPT) "toupi".

1322 Timoun yo ap "jwe" marèl (marelle)

A. Les données sont parfois lacunaires (jeu inconnu ?).

Les formes sont, en général, issues du mot "marelle" : [marèl/maèl 6] (hiatus en 6).

Certaines d'entre elles sont peut-être issues de noms régionaux distincts : c'est peut-être le cas pour les variantes [mariyòl/mayòl, 2]. Trace d'une variation en français colonial ?

En 3, la forme [jwé karé] pourrait être métonymique (le carré où se joue la marelle).

B. Réun. (ALRé 496) "jwé là marèl, jwé pàlé, jwé ó pàl, etc...". Guad. (MB) "marèl".

1323 Pench (variante du jeu d'osselets)

A. Variantes

pēs : 1, 2, 3, 5, 6, 17, 19, pēs : 4, pēc : 8, 10, 11, 14, 15, 18, 20, pēc : 16

dó : 8 (TE), dó pēc : 14 (?)

jwèt zó : 7 (?)

pigé : 19

Données complémentaires

1 : on se sert d'os de cabris. Il existe un "petit nom" pour ce jeu, mais le témoin l'a oublié.

14 : [é dwɛ̃ zo bèf] "ça doit être des os de bœufs".

15, 16 : on y joue avec des cailloux.

19 : prédicat associé à [piyé] : [piskānɛ̃].

B. Les formes [pēs/pɛ̃ɛ/var.] ont pour étymon, d'après Faine 1974, le mot "pince". La correspondance phonétique fr. [s] > cr. [ɛ/s] est bien attestée.

Toujours d'après ce créoliste, le jeu d'osselets est appelé "jouett pinche" parce que le perdant y reçoit du gagnant des coups d'ongles ou "pinches". Faine cite également comme correspondant créole du verbe français "pincer", le mot "pichecānnin" (cf not. 19 le verbe [piskānɛ̃]).

Étymons des autres variantes : "dos", "des/les os".

La forme [piyé] est d'origine obscure.

C. Guad. (MB) "penché" (pincer).

LES RELIGIONS (CATHOLICISME, VODOU)

Au cours de l'examen des cartes consacrées aux religions, nous citerons plus volontiers l'étude de Kerboull (1973) que celle de Métraux (1958). Cette préférence ne tient pas au caractère plus récent du travail de Kerboull, mais bien plutôt à la spécificité de son objet d'étude. Comme l'écrit D'Ans (1987 : 290), à propos de ce prêtre catholique français qui enquêta plusieurs années sur les conséquences de la Campagne Anti-Superstitieuse, "de tous ceux qui ont écrit sur la religion populaire haïtienne, Kerboull est celui qui en a le mieux compris la nature profonde, mettant en relief l'importance fondamentale de ce qu'il appelle le "vaudou familial". Par là même, Kerboull fait clairement apparaître le caractère limité des grands ouvrages classiques sur le vaudou, notamment Métraux 1958, qui portent exclusivement sur le vaudou des temples (*hounfò*) de Port-au-Prince".

Nous avons ajouté, à la suite des étymologies proposées par Kerboull, celles qui figurent dans l'étude de Baker (1993 : 123-155). Elles ont parfois fait l'objet d'une adaptation graphique.

1324 Legliz la (l'église)

A. Les variantes offrent généralement une prosthèse : [légliz/lɛgliz l] < l'église (en l, hypercorrection), [kay légliz] < case (de) légglise).

Le témoin 15 offre une variation de l'initiale liée au contexte (prépositionnel ou verbal) : [āndā égliz la, m pa pral légliz] "dans l'église, je vais pas aller à l'église". [lòfis] < l'office. Emploi métonymique. Prosthèse.

B. Réun. (ALRé 497) "ē légliz". Guad. (LMPT) "légliz".

1325 Lotèl la (l'autel)

Les formes procèdent pour la plupart du mot "autel". Phonétique : ± PROS ; différentes prosthèses sont attestées : [lótèl/nótèl 6]. La carte offre également la variante [krèç 8] < crèche et la forme [cè^r/cè] < chaire.

Le témoin 4 assigne aux variantes des valeurs distinctes (chaire du pasteur baptiste ≠ autel catholique).

Vocabulaire associé : [tabènak] < tabernacle ; [pwécé] < prêcher ; [pwèç] < prêche. Changement sémantique : les deux derniers termes utilisés en français dans le cadre de la religion protestante sont employés en créole pour référer au sermon catholique.

En 7 et 8, mention du détournement coquin d'une citation empruntée au latin d'église : "Dominus vobiscum toutes les femmes sont douces" (glosé comme vulgaire en 7).

1326 Estati (statue)

A. Les formes issues de "statue" offrent, à l'exception de la variante 18, le développement d'une voyelle non étymologique (une telle prosthèse est constante en créole s'agissant d'étymons à groupe consonantique initial [sp-]). Même changement phonétique en réun.

Les autres variantes constituent des changements de sens par métonymie : [sē/sē] < saint ; [imaj/imaj] < image ; [kris] < christ.

B. Réun. (RC 1974 : 128) "estati". Guad. (MB) "èstati".

1327 Mès (messe)

A. La carte est intéressante dans la mesure où y coexistent des variantes pourvues d'une prosthèse et des variantes dépourvues d'un tel élément : [lamès/mès] < (la) messe.

La recherche d'une explication par la variation du contexte ne semble pas très pertinente : [asisté lamès 4, 5, 16/asisté mès 11, 14, 18] < assister à la messe ; [cāté mès 7] < chanter la messe ; [pral lamès 8, 10, 15] "Je vais à la messe".

B. Réun. (ALRé 497) "là mès" (la messe). Guad. (MB, LMPT) "mès" ; (LMPT) "lanmès".

1328 Konfesyon (confession) ; se confesser

A. Les formes sont issues du mot "confession". Mise à part la variante 15 (sollicitée), elles n'offrent pas de prosthèse. Les voyelles sont parfois légèrement dénasalisées.

"Se confesser" : [kōfésé, kōfésé pécé, fō ç ò kōfésyō, prā kōfésyō, rān pécé, not. 3, fè tēmwayaj, not. 3] litt. "se confesser, confesser ses péchés, faire une confession, prendre une confession, rendre ses péchés, faire témoignage". Nous notons l'absence de marque du caractère réfléchi du verbe [kōfésé].

B. Réun. (ALRé 498) "zòt i sà: kōfésé, zòt i sà: fè:ʳ kōfésyō, etc." (se confesser). Guad. (MB) "konfès" (se confesser) ; "konfésé" (confesser) ; "konfèsyon" (action de confesser) ; (LMPT) "konfès ; ay konfésé, alé a konfès".

1329 Dènye sakreman (extrême-onction)

A. La forme la plus employée est apparemment celle issue de la lexie "dernier sacrement" : [dènyé sakrémā/dènyèʳ sakrémā/dényé sakrémā/dényé sakrémā/dènyé sakrémā/dènyè sakrémā]. Phonétique : variation de la voyelle moyenne antérieure.

Autres formes : [dènyè priyè] < dernière prière ; [ékstrémōsyō] < extrême-onction (simplification phonétique) ; [lagras] < la grâce (prosthèse).

"Administrer l'extrême-onction" : deux verbes sont cités, [āmistré] (simplification) et [ba/bay] < bailler.

B. Réun. (ALRé 499) "gāy lè(k)strémō(k)syō" (recevoir l'extrême-onction). Guad. ?.

1330 Ve (vœu)

A. Diverses formes sont citées dont on ne sait pas si elles ont toujours le même contenu.

[gras] < grâce ; [répôtās] : origine obscure (repentance ?) ; [pʳómès/pʳômès] < promesse ; [pénitās/pénitā] < pénitence ; [vé/vᵉ] < vœu ; [démān] < demande, [dᵉvōsyō] < dévotion.

Le "vêtement de pénitence" : [rad pénitās, not. 2, vè, not. 2, sirᵉy, not. 7].

"S'habiller d'un vêtement de pénitence" [prā pénitā, not. 15].

"Pénitent en vêtement de vœu" [griz, not. 4] < grise ?

B. Kerboull (1973 : 93-94) cite le port de vêtements de pénitence comme pratique vaudou. Il écrit en particulier : "Les pénitents européens de l'ancienne Hispaniola portaient des habits spéciaux. A leur suite, les vaudouisants ont adopté cette coutume, en l'honneur, cette fois, des loas, le plus souvent des loas familiaux, qu'il s'agit de se concilier. L'occasion est fournie par mille circonstances : la maladie, un mariage imminent, des couches prochaines, un pèlerinage au centre de Saut d'Eau, l'injonction d'un loa, etc.[...] On rencontre divers types d'habits [...]. Les vêtements les plus fréquents cependant sont bigarrés, faits de morceaux – jusqu'à cinquante !, – de couleurs diverses. Chacune de celles-ci est dédiée à un loa [...]".

Dans les notices 15 et 19, les témoins font effectivement allusion à des vêtements de plusieurs couleurs.

Le témoin 18 cite un vêtement de couleur blanche (couleur qui, selon Kerboull *ibid.*, peut rappeler la déesse Erzulie).

C. Réun. (ALRé 500) "fè:ʳ ēn prómès, fè:ʳ œ vᵉ, prómèt ēn nœvèn, etc." (faire un vœu). Guad. (MB) "angajé/gajé" (faire un pacte avec le diable) ; "vé" (vœu).

1331 Liminen (allumer un cierge et prier)

A. Trois verbes sont cités :

[lapriyè/lapriyé/priyé] < la prière ; ± PROS ; variation de la voyelle moyenne. Dérivé impropre (par transfert de classe).

[liminē/liminē] < illuminer. APHER. Même emploi en quad. Survivance.

[fè démān/fè démān] < faire une demande.

[mādédémān] "demander une demande".

[mādédé, mādédé yō gras, not. 3] < demander, demander une grâce.

L'opération qui consiste à allumer une bougie pour obtenir quelque grâce est appelée [liminasyō] < illumination.

B. La "demande", qui fait l'objet du rituel, consiste parfois à solliciter la mort d'un ennemi. Selon Kerboull (1973 : 99), "s'estimant victime d'un ennemi connu ou inconnu, le sujet cherche à le faire périr en faisant brûler un bol d'huile – où trempe une mèche, parfois une simple chandelle".

C. Réun. (ALRé 500) "brûl (dé) buʒi, mèt (dé) buʒi, àlum ēn buʒi" (brûler des bougies).
Quad. (LMPT) "liminen" (illuminer les tombes).

1332 Anfankè (enfant de chœur)

A. Les formes sont pour la plupart issues de "enfant de chœur". Phonétique : assimilation progressive de mode d'articulation, ± désarrondissement de la voyelle, ± perte du [r] final. En 1, nous remarquons des complexifications.

[sakristē] < sacristain.

B. A noter le tour relativement francisant, du moins dans sa partie initiale, en 1 : "Ce sont des enfants de chœur qu'ils sont".

C. Réun. (ALRé 500) "l āfā n kèʳ, le pti pè:ʳ, le pti klè:ʳ". Quad. (MB) "klèrjé" ; (LMPT) "klèjé, jézi-an-bokal".

1333 Fèt chanpèt (fête en l'honneur d'un saint)

A. Les variantes d'usage général sont [fèt çāpèt] < fête champêtre ; [fèt] < fête ; [fèt pawas] < fête de paroisse, [fèt pawasyal] < fête paroissiale, [patʷónaj] < fête de patronage.

Fêtes particulières : fête de Saint-Louis (1 B), fête de Notre-Dame (1C, 20).

B. D'après Moral (1978 : 230), "Les fêtes religieuses en l'honneur des saints patrons des petites bourgades sont des occasions de grands rassemblements populaires où les bacchantes inspirées par les rites ancestraux alternent avec les manifestations édifiantes du culte catholique ; la fête de Saint Jacques le Majeur – que le vaudou identifie au "loa" Ogou-Ferraille – et qui se célèbre à la Plaine du Nord, est, par exemple, des plus réputées ; on y vient de partout".

La sainte patronne de Limonade (Nord), bourg dont la fête est mentionnée en notices 6 et 8, est Sainte Anne, identifiée par les pèlerins comme Nannan-Bakoulou – l'antique déesse-mère (d'après kerboull *ibid.* :152).

C. Réun. (RC 1974 : 138) "la fèt dyé" (la Fête Dieu).

1334 Kreyen (chrétien)

A. Pour plusieurs témoins (not. 1 et 6), le chrétien, c'est le protestant. En 6, nous trouvons les trois synonymes locaux suivants : [p^wótéstā, krétyē, lévājil] < protestant, chrétien, l'Évangile (la dernière variante est une ellipse : celui qui suit l'évangile). Comment expliquer la relation étroite que tendent à établir les témoins entre christianisme et protestantisme ?

Dans un chapitre intitulé "Remarques sociologiques sur le vaudou populaire et le mouvements des rejetés" [lequel démarre vraiment à partir de Saint-Michel de l'Attalaye, département de l'Artibonite, à la fin de l'année 1939], Kerboul (1973 : 41) cite un "stéréotype, enraciné par l'histoire, [qui] s'énonce le plus souvent comme suit : «S'ou catholique, faut quand même ou n'en l'Afrique» (par le fait même que vous êtes catholique, vous devez pratiquer le vaudou). Renier le vaudou, ajoute Kerboul, c'était donc, dans l'esprit des premiers rejetés, renier le catholicisme sociologique : d'où l'aspect de secte que prenaient les premiers groupes de réformés".

Ce spécialiste ajoute plus loin (p. 201) : "La rupture avec les loas entraîne donc par le fait même une rupture avec le catholicisme – à moins que celui-ci ne dissipe spectaculairement le malentendu, ne prenne ses distances *urbi et orbi*. Cet écart s'est creusé avec les progrès de l'évangélisation. Mais il reste un danger : les Rejetés ou catholiques réformés entendent cohabiter avec d'autres Rejetés, et non avec des catholico-vaudouisants dont ils craignent l'appareil magique, alors qu'eux-mêmes ont déposé le leur. Il faut donc que toute une population "rejette" pour créer un climat durable de sécurité".

B. Les formes sont variées : [kétyē/krétjē/krétyē/krétyēn] < chrétien, chrétienne ; [sèvitè Bōdzjē] < serviteur du Bon Dieu (les vaudouisants sont dits "serviteurs" des Iwa) ; [patizā Jézū] < partisan de Jésus ; [pitit Bōdyé] "enfant du Bon Dieu".

1335 Bondye, Lètènèl, Granmèt

A. Malheureusement les témoins n'ont que rarement commenté les désignations utilisées (vodou, catholiques ou protestantes de toute obédience) Les formes citées en 7 sont employées dans le culte adventiste.

Etymons : "Bon Dieu" (> ± affrications ; ± désarrondissements) ; "Dieu" ; "Dieu le Père" ; "Grand Maître" ; "Jésus-Christ" (> ± désarrondissements) ; "Le Seigneur" (> désarrondissement) ; "Jéhovah" (hiatus ou réduction vocalique) ; "L'Éternel" ; "Emmanuel" ; "saint".

Kerboul (*ibid.* : 152) note : "Certes le «grand maître» siège en principe au sommet de la pyramide vaudou, mais son culte est généralement passé sous silence au profit des personnages qui l'assistent («mounes-à-la-droite») dans le gouvernement et la vie du monde".

B. Réun. (RC) "bōdyé". Guad. (MB) "lètènèl/ètènèl, Dyé ètènèl" ; (LMPT) "Bondyé, Mondyé".

1336 Vodou (vodou)

A. Un certain nombre de désignations ou de commentaires sont péjoratifs : ils émanent sans doute de protestants ou de rejetés (cf comm. 1334 A) : "religion des diables" (not. 1), "tu es plongé dans l'obscurité, dans les ténèbres" (not. 3), "service de Satan" (not. 8), "aller à Satan" (20), "aller aux idoles" (20) "cérémonie aux idoles" (19) ; "servir les "baka", servir les diables" (14), "servir les lwa vodou Satan" (18).

B. En ce qui concerne le vocabulaire vaudou, Kerboull (*op. cit.* : p. 270) note que "la suprématie de l'ethnie fon (et yorouba) est appuyée par le lexique des entretiens [de l'enquête]. On sait déjà, ajoute-t-il, que les sujets appellent leur religion «L'Afrique Guinée», par allusion au golfe de Guinée qui baigne entre autres, la Côte des esclaves. Du naufrage de la langue fon, ils ont conservé quelques termes sacrés, de grande fréquence dans leur parler".

[vódu/vódu] : mot signifiant "esprit" au bas Dahomey. Kerboull (p. 255) écrit que les serviteurs des loas n'appellent jamais leur religion "vaudou". Baker (1993 : 149) donne l'étymon fon "vodu" (dêité de la religion animiste)

[gāgā] : un des noms du prêtre vaudou. On peut hésiter pour ce mot entre deux étymologies que propose Baker (1993 : 147 et 143) : un mot fon "hugā" (grand chef féticheur) et un mot kikongo "nganga" (prêtre médecin). Quoi qu'il en soit, l'emploi est ici métonymique.

[mistè] < mystère. Kerboull (*ibid.* : 51) note qu'en ce qui concerne les dénominations des divinités vaudou, "les emprunts à la langue sacrée chrétienne foisonnent". Cf aussi *supra* [satā], et *infra* [lésē] < Les Saints).

[priyè lwa] < prière. En ce qui concerne le mot [lwa], cf comm. 1342.

[sérémóni] < cérémonie.

"Faire un sacrifice aux lwa" : [fè priyè, fè lésē, fè dévwa, fè dās, fè vódu, bay mājé-lésē, not. 3] litt. "faire une prière, faire Les-Saints, faire un devoir, faire une danse, faire vodou, donner à manger aux saints".

Autres expressions recueillies : [y ap frapè ò vódu] litt. "Ils frappent un vodou" (allusion aux tambours) ; [m pral nā ò vódu] "Je vais dans un vodou", [yó nā vódu] "Ils sont dans un vodou" (= une cérémonie vodou), [m pralé dāsé dās vódu] "Je vais danser des danses vodou".

1337 Yon "sèvis lwa", yon "gonbo" (sacrifice en l'honneur d'un "lwa")

Certaines formes sont d'un usage restreint (Nord) : ainsi [gōbó 1, 2, 3] (cf comm. 1250, 1255, 1646) et [djuba 2] (cf comm. 1250, 1255). L'étymon de [gōbó] pourrait être un mot kimbundu "kingombo" (okra) d'après Baker (*op. cit.* : 143).

[sèvis/sè^rvis] < service.

La majorité des désignations combinent souvent le mot [sèvis/var.] avec, soit un mot d'origine discutée [lwa] (cf comm. 1342), soit un mot d'origine française : [satā, lésē, démō, djab, mò] < Satan, les saints, démon, diable, morts. Voir également comm. 1336 B.

Nous relevons également [priyè lwa] et [priyè djab] < prière ; [sakrifis] < sacrifice ; [sérémóni] < cérémonie ; [dās, dās lwa] danse.

La variante [sèvis mò 14] désigne probablement le sacrifice rendu aux mânes des ancêtres dans le cadre du culte vodou.

Cf également comm. 1336 B.

1338 Yon "gangan", yon "oungan", yon "bòkò" (prêtre du vaudou)

A. "Les prêtres du vaudou, sont quand il y a lieu, les intermédiaires officiels entre les loas et les serviteurs. Ils exercent comme tels de nombreuses fonctions, dont celles de conseiller, guérisseur, devin, ordonnateur de cérémonies, etc." (Kerboull 1973 : 63).

B. Les formes, variées, qui figurent sur la carte confirment qu'il en est bien ainsi.

[gāgā/gāga 17, 18, 19, 20] : (pour l'étymologie, incertaine, cf comm. 1336 B).

[wōgā/ñgā/ñngā/ñ(n)gā/ugā/hñgā] < fon : "le chef des dieux" («houn» : sang, force vitale, divinité)" d'après Kerboull, *op. cit.*. Baker (1993 : 147) cite un étymon fon "hūgā" (grand chef féticheur).

[ñngā métsē] "oungan-médecin".

[bòkò/gwó bókò 7] < fon "bokonon" (devin, guérisseur, prêtre du Fa) d'après Kerboull *op. cit.* : 271. Baker (*op. cit.* : 147) propose un étymon ewe "bokò" (diviner priest). C'est la même chose que [ugā] dit le témoin 3. Les différents emplois du mot confirment le propos de Kerboull (p. 64) : "Bien qu'on l'écrive souvent, «bokò» n'a en lui-même aucun sens péjoratif". Un [gwó bókò] est un bokò dont la réussite est confirmée.

[sè'vitè] < serviteur.

[sāpwèl 15] : ce mot désigne habituellement un membre de la secte des "Sans Poils". Il faut savoir d'une part que les présidents des sectes sont souvent des "bokò" (Kerboull, p. 127), et d'autre part que les crimes des sectes, isolés et anormaux, n'ont rien à voir avec le vaudou familial orthodoxe (Kerboull, p. 121). Enfin, le culte vaudou n'est pas l'apanage du clergé.

[divinò] < devineur. (cf comm. 1344). [divinò makut] est péjoratif : "oungan amateur, débutant".

[dévē] < devin.

[kaplata] : ce mot d'origine obscure, est d'après Kerboull (p. 64), dépréciatif. Il est possible que l'étymon soit bantou.

[papa fèy] litt. "papa-feuilles" : celui qui connaît les "feuilles (médicinales ou magiques)".

Vocabulaire associé :

[ñngā métsē] "oungan-médecin". Kerboull (p. 64) nous éclaire sur la valeur de cette forme : "[les bokò médecins] sont, en principe, uniquement guérisseurs, rebouteux, phytothérapeutes, et ne sont pas spécifiquement des bokò ou des houngan, bien qu'il leur arrive d'entourer leurs consultations d'un quelconque appareil vaudou".

[èd gāga] litt. "aide du gāga"

[maduka 15] : origine obscure ; personne qui vient en second dans la hiérarchie du clergé vaudou (cf aussi comm. 1339).

1339 Ousi kanzo (serviteur ou servante du temple vaudou)

Les témoins ont cité le mot générique désignant les aides du bokò-houngan (1, 2, 6B et 6C, 7B, 8, 10, 11, 14B, 15A et 15B, 16, 18C, 19F) : [wōsi/var ; wāsi-kāzó/var.]. Le "kanzo" est d'après Kerboull *op. cit.* : 271, le deuxième degré d'initiation du vaudou. L'étymon serait, écrit-il, le mot fon "kan azon" (maladie nerveuse). Baker (1993 :

147) fournit les étymon fon "husi" (personne vouée à un fétiche) et "kāzo" (maladie nerveuse). Les "hounsis" sont en majorité des femmes, qui rendent maints services à leur chef.

[ptit fèy/ptit fèy]/pitit fèy] "enfant-feuilles" est, semble-t-il, un mot désignant les aides du vaudou. En 5, la forme est citée avec la valeur "candidat à l'initiation". Autre sens : personne chevauchée par un "lwa" (carte 1341 pt 20).

[maduka] : origine obscure (cf comm. 1338) : second ou seconde dans la hiérarchie vodou.

L'extrême Sud-Ouest se distingue par la présence de formes non attestées dans d'autres régions :

Les variantes [bédó 19/bódó 19] (< bedeau) et [twuvè 19/twuvè 20, twuvè lwa 19] (< trouvère), pourraient désigner le maître de cérémonies (que Kerboull *op. cit.* : 68, appelle "division") : "Le *division*, en tant que maître de cérémonies, règle l'accès successif des loas au sacrifice, chante les répons qu'on leur fait [...]". Le témoin 19 déclare qu'on appelle [bédó] ceux qui chantent pendant les cérémonies. Ces mots créoles sont néologiques (changement de référent). Il y a cependant, et si on nous permet l'expression, des degrés dans la dérive néologique : le mot "trouvère" reçoit, en effet, la définition suivante "Au moyen âge, Poète et jongleur de la France du Nord (Normandie, champagne, Flandre, Picardie, Artois...), s'exprimant en langue d'oïl". *Les trouvères [...] étaient à la fois poètes et musiciens* " (d'après LGRLF).

Certains informateurs ont mentionné le gardien (ou la gardienne) du "badji" ou temple vaudou (3, 4, 5A, 6A, 7A).

Une flexion en genre est relevée en 3.

1340 Manbo (prêtresse du vaudou)

A. Les prêtres du vaudou sont généralement de sexe masculin. "Quand il s'agit d'une femme, écrit Kerboull (*op. cit.* : 63), on utilise volontiers bokô-femme et surtout mambo".

[fām bókò] est attesté (cf notice 1), mais non la combinaison inverse. [mābó] est d'emploi presque général. Une origine fon est probable.

Nous trouvons également [ugāz 3] (où la consonne finale marque le genre féminin ; cf aussi la carte 1339, pt 3).

[divinèz] < deviner, devin ? : le segment final est une marque de genre (au masculin, on a [divinò] ; cf carte 1339, pt 19).

Emprunt :

[bòn 6, 8] : sans l'étude de Kerboull (*op. cit.*), nous n'aurions pas retrouvé l'étymon de cette variante. "Obonne ou simplement bonne décalque le cubain "obón", initié, mot ramené de l'île voisine par les «viejos», coupeurs de canne, émigrés de retour au pays" (p. 63). L'emploi est nettement circonscrit.

1341 Yon "chwal" (personne possédée par un "lwa")

A. "Le vaudou est une *religion orgiastique à possession* " (Kerboull *op. cit.* : 46).

B. La forme la plus fréquemment citée est [ɛwal] < cheval. On trouve également [ɛwal lwa, ɛwal a lwa 7] "cheval à lwa".

La variante mentionnée en 3 - [ɛval a zāy] - est intéressante à un triple point de vue : d'abord parce que le segment issu de "cheval" n'y présente pas la puissante

assimilation qu'on trouve dans la variante concurrente ; ensuite parce qu'elle offre un génitif possessif ; enfin, parce qu'on y relève un nouveau mot pour "esprit du vodou", en l'occurrence [zāy] (< les/des anges).

[érityé yó] < héritiers. Ce vocable prend tout son sens quand on sait par ailleurs que les vaudouisants nomment "Héritage" "le corpus des loas honorés par chaque individu", c'est à dire "le groupe ésotérique de loas protecteurs d'un clan, dévoilés et transmis, par tradition orale, à la génération suivante. Il compte une moyenne de 26 unités. La famille étendue a le devoir impérieux de l'honorer et de le servir, collectivement et individuellement" (Kerboull, p. 176).

[pitit lwa] "enfant de "lwa" ; [pitit fèy] "enfant-feuilles" (cf valeurs distinctes *in comm.* 1339) ; "membre d'une société vaudou" (d'après Métraux 1958 : 329).

Le tour [i gē dōpèd, not. 3] "Il a Don Père" mérite une attention particulière. Les informations dont nous disposons sont extraites de l'ouvrage de Métraux déjà mentionné (p. 31-2, 73, 75), et de celui de l'historien Moreau de Saint-Méry (p. 210-11 dans le volume I de l'édition de 1958). Il s'agit, à l'origine (1768), d'une danse analogue à celle du vodou, mais où les mouvements sont plus précipités, danse suggérée par un nègre du Petit-Goave, espagnol d'origine, à des personnes crédules. Les danseurs s'abreuvent de tafia auquel a été mélangée de la poudre à canon. Cette "danse à Don Père", ou "Don Père", va jusqu'à causer la mort des danseurs. Il fallût l'interdire. Mesure sans doute inefficace puisque, écrit Métraux, le "fameux Don Pedro non seulement est devenu *loa*, mais s'est scindé, tout comme les dieux africains, en plusieurs divinités". Il y a donc "un personnage historique, vivant au milieu du XVIIIe siècle, dont le nom, pour des raisons obscures, s'est substitué à celui de quelque *nanchon* (nation) africaine dont il avait mis les rites en honneur".

C. Les verbes associés sont issus des verbes français "monter" (6, not. 7, 16) et "seller" (not. 8).

1342 Lwa, mistè, zany (divinité vaudou)

A. "Le mot *loa* [...] désigne les divinités, les génies, les esprits ancestraux que le vaudouisant vénère dans les cérémonies ou dans son intimité". (Kerboull *op. cit.* : 49).

B. La carte offre plusieurs mots pour désigner les personnages du panthéon.

[lwa, lwa di syèl 20] "lwa, lwa du ciel". Kerboull (*op. cit.* : 50) argumente l'hypothèse d'une origine française, après avoir rappelé que l'étymologie de ce mot est contestée :

"Plusieurs la rattachent à un idiome africain resté indéterminé. En fait, pourtant, il semble bien que le mot soit tout simplement le français "loi", que certains auteurs comme Aubin, orthographient tel quel en traitant les divinités vaudou." [...] Il est possible toutefois que «Loa» (Loi) provienne de «Roi» par alternance des lettres «L» et «R». Cette hypothèse est appuyée par les Index de Loas établis sur les Héritages familiaux d'esprits sacrés. Nous trouvons en effet, pour désigner apparemment le même personnage, soit l'explétif «Loa» (Loi), soit l'explétif «Roi». «Loa Hérode» ou «Roi Hérode», «Loa Kanzo» ou «Roi Kanzo» s'y lisent indifféremment. De toute façon, la même idée est sous-jacente, *loi* et *roi* se recourent : le *roi* du Danhomé, aussi bien que le *roi* de

France régnant sur Saint-Domingue – monarques absolus à qui les sujets doivent totale obéissance – s'identifient à la loi, l'incarnent".

D'Ans (1987 : 290) reproche à Kerboull de céder à la tentation du "conformisme ethnologique en regroupant sous le nom de "voudou" tout ce qui a trait aux cultes lignagers, et d'autre part en optant pour orthographier loa, ce qui pourtant se prononce lwa, alors qu'il note lui-même «qu'il semble bien que ce soit tout simplement le français *loi*». Plutôt que de nous intéresser à ce problème de graphie, somme toute très secondaire (l'essentiel est que Kerboull ait noté la possible relation génétique entre "loi" et "loa" ; il n'était sans doute pas dans ses intentions d'adopter une graphie à orientation étymologique), nous voudrions signaler l'intérêt d'une hypothèse qui fait provenir "Loa" du français "Roi" (cf. la citation présentée *supra*). Entre français et créole, la correspondance phonétique [r] > [l], sans être constante, est attestée ("broquette" > [blòkè] carte 1444, "fronde" > [flõn] carte 1297 (la correspondance inverse existe également : "clystère" > [kristè] carte 451. Dans le créole haïtien lui-même, on trouve un certain nombre de mots pour lesquels, il y a "variation libre" entre les liquides [r/l] : [rara/lara] carte 149, [rafréci/lafréci] carte 447, [frën/flën] carte 1225, [raburé/laburé] carte 1546, [karayib/kalayib] carte 1636.

Une étymologie africaine de [lwa] peut également être avancée : le nom générique des divinités vaudou pourrait être issu du nom de l'esprit bienfaisant, créateur des hommes, parfois Dieu de l'orage et de la pluie, des populations sara, en l'occurrence *Lóá* (Fortier 1967 : 21). Nous avons pu retrouver, grâce à l'ouvrage de Fortier, des motifs variés de mythes Mbaï-Moïssala [Sud-Est du lac Tchad], "acclimatés" sans changements notables dans les contes haïtiens (Fattier 1985). Evidemment, rien ne dit que les motifs en question ne se retrouvent pas dans d'autres littératures orales africaines. La question d'une contribution Mbaï-Moïssala mérite néanmoins d'être posée. (Cf. également *in comm.* 1488 l'étymologie de [sara]). Baker (1993 : 148) propose l'étymon yoruba "oluwa" (a lord, owner).

Etymons appartenant à la langue sacrée chrétienne :

[zāy] < les/des Anges. + PROS.

[lāḡgadyē] < l'Ange gardien. + PROS.

[mistè, grā mistè^r 20] < Mystère, grand Mystère.

[lèsē/lésē, lèsē di syèl] < Les Saints, Les Saints du ciel (variation de la voyelle antérieure).

Etymons relevant de la langue profane :

[trimès] < trimestre (?).

[lwa aetè 20] : "lwa acheté". Selon Kerboull (*op. cit.*), "Les loas achetés ne sont pas des loas d'Héritage, comme peuvent l'être tous les autres. Ils ne se sont pas révélés eux-mêmes à leurs serviteurs ; ils ne passent pas dans l'Héritage sacré des enfants de l'individu qui en a fait l'acquisition auprès de quelque houngan. Mercenaires, très puissants, mais aussi très exigeants, ce sont surtout des francs-tireurs". Ils appartiennent, écrit encore Kerboull (p. 62), "au pôle magique, celui du maléfice et de l'incantation, mais sont parfois susceptibles d'hommages religieux".

Les formes 4A et 16A sont péjoratives.

1343 Pitit sa a twò egare, "bonnanj" li gen lè pa sou li (âme)

A. "La mémoire collective a [...] retenu de la tradition africaine que l'homme a une âme double : le «Gros Bon Ange» et le «Petit Bon Ange». (correspondants respectifs du «Lindon» et du «Sê» du Danhomé). Le maître de chaque individu ou «Tit Bon Ange» [ou «maître-tête» ou «tête», lwa privilégié de chaque serviteur] constitue le premier élément majeur de sa personne. Le second élément majeur, le «Gros Bon Ange» est subordonné au premier. Il est comparable à l'âme chrétienne, comme principe de la pensée (raison, mémoire, volonté) et de la conscience psychologique" (Kerboull *op. cit.* : 52-53).

Il n'entre pas dans notre propos de discuter la part du legs africain dans la conception haïtienne de l'âme comme duelle. Signalons, pour faire bonne mesure, que D'Ans (1987 : 290) reproche à Kerboull "d'accepter de créditer à l'Afrique tous les traits religieux ou magiques pour lesquels il n'identifie pas une origine indiscutablement européenne". La dualité de l'âme dans la culture populaire haïtienne fait l'objet d'un examen dans D'Ans (*op. cit.* : 285-89) ("Une âme ou deux, et pour aller où ?"). Il est intéressant de constater que les témoins de l'ALHa ne se sont pas apesantis (c'est le moins qu'on puisse dire) sur la dualité de l'âme, alors que les ethnologues nous enseignent que "les Haïtiens du peuple sont unanimes pour considérer que *leur âme est double*" (D'Ans *op. cit.* : 285).

B. Relevé des formes et étymologies :

[gwó bõnãj 2] < gros bon ange.

[bõnãj/bõnãj/bõnãj] < bon ange.

[nãm] < une âme (+PROS).

[bõ nãm 18] < bonne âme.

[lèspri/lèspri] < l'esprit (+ PROS).

1344 Yon "divinò" (oracle)

A. Comme le signale Kerboull (p. 70), le *culte* [vaudou] n'est pas l'apanage du clergé. Ce que le peuple apprécie le plus chez celui-ci, c'est la *voyance*, quatrième degré de l'initiation vaudou. [...] "[comme] Devin, le bokò désigne au consultant les personnes qui lui nuisent, à lui ou à ses enfants" (p. 71). "[la clairvoyance mystique] "s'exerce par des techniques variées : observation des *affas* (coquillages, astragales, petits cailloux), retombés dans un van, interprétation des rides d'un verre de cendres secouées, cartomancie, consultation du *govi*, cruchon où un loa est censé parler". (p. 70).

B. En 1, 5, 6, 8, 14, 15, 17, c'est un mot qui signifie "prêtre du vaudou" qui est mentionné. Cela n'a rien qui doit surprendre : nous avons vu, dans le comm. 1338 A, que le prêtre exerce de nombreuses fonctions, dont celle de devin.

[pwófèt] < prophète.

[divinò 7, 18, 19, 20] < devineur. "Rare. Personne habile à résoudre des énigmes, à faire des conjectures qui se révèlent justes" (LGRLF). Survivance. Même emploi en réun. et en guad. La correspondance phonétique fr. "-eur" > créole [-ò] est constante et régulière (cf "sœur" > [sò]; "l'heure" > [lò], etc.).

[mãyéti 10] < magnétisme. Kerboull (p. 64) attribue l'existence des variantes "magnétiseur" ou "mahitisseur" à l'introduction du magnétisme à Saint-Domingue par

un officier de marine, dénommé Du Chastenet, duc de Puysegur et disciple de Mesmer. Néologisme.

[divizèʳ 7] < diviseur.

"Exercer sa clairvoyance, lire dans le mystère" : [li sātās, not. 10] (< lire la sentence), [divizé, not. 7] (< diviser), [pasé lésō] (< passer une leçon).

C. Réun. (ALRé 516) "œ bātè:ʳ d ká:ʳt, etc." (devin) ; "œ dévinè:ʳ, ē dévinè:ʳ, œ vwâyā" (sorcier qui prévoit l'avenir). Guad. (LMPT) "divinè" (devin, voyant).

1345 Ounfò (temple du vaudou)

Les formes citées n'ont, semble-t-il, pas toujours exactement le même référent. Nous tentons de mettre un peu d'ordre dans les données, en précisant néanmoins que les témoins utilisent parfois comme synonymes des mots auxquels la littérature sur le vodou prête des valeurs distinctes (cf le témoignage figurant en not. 5 : "Oui c'est toujours le [badji] qui est le [ōfò+] " ; il est à noter que le second mot n'a pas été cité de façon spontanée).

- "Temple du vaudou" :

[[ũfò 8/ ũfò 8/ufò 11/ʷōfò/ǫfò 14, (h)ōfò 15] < fon "hounxo" (case du fétiche), d'après Kerboull, p. 271). Baker (1993 : 147) cite l'étymon fon "hũho" (danse pratiquée dans les cérémonies du culte).

[tāp] < temple.

[péwō] < perron.

- "Annexe du temple vaudou"

[péristil] < péristyle. Changement de référent : "Annexe du *houmfò* ayant l'aspect d'un grand hangar ouvert sur les côtés. C'est là que se déroulent presque toutes les cérémonies vaudou et qu'ont lieu les danses rituelles" (Métraux 1958 : 329).

- "Oratoire, temple familial (dans le vaudou domestique)" : c'est la seconde résidence des lwa (après les arbres sacrés). Les termes mentionnés ci-dessous réfèrent à l'oratoire extérieur à la maison d'habitation, "petit temple familial, ordinairement d'une seule pièce" (Kerboull, p. 184).

[badji] < fon /badʒi] < fon "sobadji" (existence d'un quartier de ce nom à Ouidah, d'après Kerboull, *ibid.*). D'après Métraux (p. 326) le mot désigne la "chambre du sanctuaire où se trouve l'autel des loas" (il s'agit du vodou de confréries port-au-princiennes).

[kay dépò] < case de dépôt ; [kay lófis] < case de l'office ; [kay lwa] "maison des lwa".

[pózisyō] < position.

1346 Yon "perestil" (partie publique du temple vaudou)

Plusieurs témoignages concordent avec la définition de Métraux citée dans le comm. 1345. Voir en notice : "hangar, grand hall, tonnelle jouxtant le sanctuaire".

Inventaire des formes citées et étymologies :

[pózisyō] < position (valeur distincte en 2D, carte 1345). D'après Kerboull (*op. cit.* : 189) sont appelées "positions", tous les endroits (case, oratoire, arbres sacrés, trous, rochers, rivière, mer) où sont déposés les offrandes aux lwa.

[ēstalasyō] < installation.

[sal résépsyō] < salle de réception ; [sal dās] < salle de danse.

[tónèl] < tonnelle ; [tónèl ũgā] "tonnelle du houngan".

[péristil/périsitil/péréstil] < péristyle (cf comm. 1345). A noter les désignations péjoratives (jeux de mots) employées par les protestants : [péirilòm] "périt l'homme" ; [péirilè ěbésil] "périt l'air imbécile".

[tãp] < temple.

[kãbiz] < cambuse.

1347 Poto-mitan (mât planté au centre du péristyle)

A. "Au milieu du péristyle s'élève le poteau-mitan, axe de liaison entre le monde céleste et le monde terrestre, et qui donc représente la voie royale des lwa pour rejoindre les humains. Autour de son socle, on dépose les offrandes aux lwa et on trace leurs dessins symboliques ou *vèvè*" (Hurbon 1993 : 69).

B. La forme mentionnée en 1, issue du mot "pavillon" est tout à fait isolée, de même du reste que celle citée en 5 (< drapeau).

[póto mitã/potó mitã] < poteau du mitan.

[pótó-mèt] < poteau maître.

[pótó gad 7] < poteau garde"

[pótó péwō] "poteau du temple". Cf comm. 1345.

[pótó kōtra] "poteau contrat"

[pótó kwē] < poteau de coin".

1348 Oungan makout pa gen "ason" (hochet rituel)

A. "L'asson, propre au prêtre, est fait du fruit évidé d'une certaine espèce de calebassier – rempli de vertèbres de couleuvre et muni d'un manche. Il diffère du tchatcha. On fabrique celui-ci avec une seconde variété de gourde, garnie de graines ou encore de gravier ; les musiciens, s'en servent, avec l'ogan, pour rythmer les danses, à la façon des «maracas» du Mexique." (Kerboull *op. cit.* : 299).

B. Différents témoins ne sont pas en mesure de proposer un mot (question trop peu précise de l'enquêteur ?).

Certains citent une forme [tɛatɛa/var.] (onomatopée probable) qui, comme l'explique Kerboull, ne réfère pas au hochet rituel du prêtre vaudou.

[asō 10, 11, 14, 15] pourrait avoir, si l'on en croit Kerboull (p. 271), une origine fon. "L'«assein», support des objets rituels, n'est pas sans évoquer l'«assen», objet en métal représentant [en pays fon] les morts d'une lignée" (Kerboull, p. 271). Baker (1993 : 146) fournit un autre étymon, fon également, en l'occurrence "asã" (musical rattle).

Autres formes : [klòɛ] < cloche, [buk] < boucle ?, [sónèt] < sonnette, [bwóéé] < hochet (?).

Distinction entre [bō ũgã, not. 5] "bon hougan", [ugã asō 10] "hougan à l'asson" et [ugã-makutsi, not. 5] "hougan au sac", [ugã-djakut, not. 6] "hougan au sac" (hougan amateur).

1349 Lwa rada (catégorie de "lwa")

A. "Les *Rada*, le plus religieux [des loas], parmi lesquels on compte des loas dits «communiés», c'est-à-dire qui sont censés avoir fait leur première communion

catholique, forment le goupe dense de «l'Afrique-Guinée». Ce sont des loas bienveillants, en principe très sociables. Ils transposent sur le plan sacré, un humanisme dont le Noir arada Toussaint-Louverture - né dans l'esclavage en 1743 - reste la plus belle figure. Les Rada se vengent, malgré tout, des serviteurs qui les négligent" (Kerboull, p. 61).

B. Désignations de la catégorie ("divinisation" d'anciens toponymes) :

[lwa rada, gā rada, rada+] < arada. Kerboull (p. 195) signale que «rada» désigne à l'origine le royaume d'Allada, Ardra ou Arada, très prospère au XVIIème siècle, dont une ambassade fut reçue à la cour de Louis XIV. Baker (1993 : 146) cite également le toponyme "Allada".

[lwa ginē 4] "lwa de Guinée". D'après Kerboull (p. 294), «Guinée» signifie, primitivement non pas l'Etat de Guinée, mais la côte du golfe de Guinée, puis le mot désigne en créole la civilisation des riverains du Golfe du Bénin, enfin par extension le noyau bénéfique du vaudou originel.

Symboles de "lwa" spécifiques : 17B, force et fécondité ; 17C, amour érotique. Voir aussi en notice, un catalogue des "lwa rada" véritables ou "pétrofiés", c'est-à-dire, selon Kerboull (p. 61) détachés "par avatar de leur noyau d'origine, et intégrés "aux catégories pétro et congo, dont ils partagent dès lors les qualifications. Ainsi Erzulie, lwa rada, a un antonyme Erzulie gé rouge (aux yeux rouges) ; par transformation, Erzulie est pétrofiée (voir notices 8, 10 ; cf également comm. 1350).

1350 Lwa petro (catégorie de "lwa")

A. "Les *Pétro* sont des loas créoles, d'émergence haïtienne. Ils peuvent être purement autochtones ou bien être africains, mais de révélation récente. La plupart sont méchants et réputés mangeurs d'hommes. Ils procurent argent et richesse à leurs serviteurs, moyennant des gages importants" (Kerboull, p. 61).

"C'est pour se protéger que les vaudouisants adoptent les loas congo et pétro, non sans éprouver de crainte pour eux-mêmes" (p. 256).

Les expressions "ne pas servir des deux mains", "ne se servir que de la main droite" signifient qu'on n'est pas "engagé" auprès de "lwa pétro".

B. Les données sont parfois lacunaires (auto-censure, ignorance effective ?).

[pétwó/pétró] : origine africaine probable.

Le mot peut également désigner les danses du rite "pétro", ainsi qu'un tambour de très haute taille, l'"assotô".

1351 Abobo ! (formule de salutation aux divinités dans le rite "rada")

Les formes sont issues, pour la plupart, d'un vocable fon ou yorouba "yabobo" qui signifie "silence, respect" (Kerboull, p. 277). Baker (1993 : 146) cite deux candidats étymons fon : "awobobo, bobobo" (cri poussé en se frappant la bouche avec les deux doigts) et "agoo" (attention, gare, place). Les formes haïtiennes constituent l'équivalent vodou du mot latin "Amen" (d'ailleurs cité en 17) comme synonyme de [ay(i)bóbó].

Nous relevons également [agó 3] < fon ou yorouba (= "Gare ! écarter-vous ! " ; cri rituel d'après Kerboull).

Kerboull (p. 277) met en évidence, à propos de ces deux mots (et de quelques autres termes du vodou),

"un fait méconnu et pourtant majeur : des vocables fon et yorouba, en rapport avec le pays perdu, n'ont été canonisés qu'en Haïti. [...] Ago [...], Yabobo [...] autant de termes qui désignent des loas mais n'ont jamais désigné de vodoun ["esprit" en fon du bas Dahomey]. Le Mercure haïtien, lui-même, Legba, n'est pas considéré au Dahomey comme un vodoun : il n'a reçu qu'à Saint-Domingue l'investiture de loa".

1352 Yon "vèvè" (symbole ésotérique d'un "lwa")

A. Il s'agit de traînées de farine de maïs, de cendre, de marc de café qui dessinent sur le sol les symboles des différents "lwa". "Ces dessins emblématiques ont, écrit Métraux (*op. cit.* : 148), un caractère magique. Par le simple fait de les tracer, le prêtre exerce une contrainte sur les loas et les force à se manifester. [...] Si les vèvè sont d'origine dahoméenne, leur style est nettement européen. Les volutes et les entrelacs rappellent les motifs de ferronnerie et les broderies à la mode au XVIIIe siècle. L'inspiration française y est aussi évidente que dans certains types de musique folklorique ou dans certaines danses".

B. Les formes :

[vèvè/vèvè(h)/vèvè:/vèvè] : origine africaine probable.

[sɛ̃p] < simple.

[dɛsɛ̃] < dessin.

[ɛif] < chiffre.

[sɛrɛmɔni/sɛrɛmɔni] < cérémonie. Emploi métonymique.

[dɛvɔsyɔ̃] < dévotion.

1353 Monte (posséder ; être possédé par le "lwa")

A. Deux séries de termes sont représentées :

- des métaphores [sɛlé] < seller, [mɔté/mɔtɛ́té/muté] < monter (une monture). Le cavalier divin chevauche son cheval.

- des locutions verbales comme [prã, prã tèt] < prendre la tête, [ãtré, ãtré nã tèt] < entrer dans la tête, [kɛ́bé] < "tiens bien", [maɛɛ nã tèt] < marcher dans la tête, [vini] < venir, [dãsé] < danser.

Toutes ces formes semblent désigner la possession rituelle et la transe. Mais le lwa ou «maître-tête» (on naît toujours avec un «maître-tête») ne manifeste pas toujours physiquement sa présence par la possession. Comme le signale Kerboull (p. 188), "maints vaudouisants ne sont pas initiés ; ils se contentent de vivre dans un milieu fortement influencé par le vaudou".

B. Guad. (LMPT) "ni on pousuivasyon, ni lèspri si..., lèspri rantré si..." (être possédé du démon).

1354 Yon chòche (une sorcière)

A. Cette carte nous fait entrer dans le domaine de la magie noire. Comme l'écrit Métraux (*op. cit.* : 236), "[...] la magie est inextricablement mêlée à ce que l'on s'obstine à nommer "religion vaudou"".

Bien que la carte de référence fasse un peu double emploi avec la carte 1357, nous l'examinons parce qu'elle offre des formes qui n'apparaissent pas sur l'autre carte.

[makōda] : ce mot est examiné dans le comm. 1214.

[ɛòɛé] < sorcier. Le changement phonétique peut être interprété comme une dilation, ou être imputé à une correspondance constante entre français et créole ("songer" > [ɛōjé] carte 548). Il est difficile de trancher.

[malvéyā] < malveillant.

[lugaru/lugawu] : cf comm. 1214 et surtout 1357.

[wāgatèz ʒ] : dérivé néologique construit sur la base [wāga] (cf comm. 1360). La terminaison signale un féminin (flexion en genre).

[démō] < démon.

[satā] < Satan. (Autre valeur : [lwa] pour les protestants et rejetés ; cf comm. 1342).

[dyabólik] < diabolique. Néologisme (transfert de classe).

[satanik] < satanique. Néologisme (transfert de classe).

[māmā-krab] "mère-crabe".

[bèt ālè] < bête en l'air ; [bèt a zèl] < bête à z'ailes. Cf comm. 1357.

Termes d'origine inconnue : [lukut 2], [sakwèt 7], [ipópi 10].

B. Réun. (ALRé 515) "ē sò:ʳsyé, ā sigidò:ʳ, etc.". Guad. (LMPT) "sòsyèz (sorcière) ; (MB) "sorsyé, kakwè, kèlè, manti mantè" (sorcier) ; (LMPT) "kakwè, mistinè, gadèdzafè, kèlè" (sorcier).

1355 Maji (magie noire)

A. Les témoins mentionnent différentes pratiques utilisées en magie noire.

[wāga] : cf comm. 1360.

[maki/majik] < magie, magique. Locutions verbales associées : [fè maji, fè maji, maré ò majik] < faire, amarrer....

Les termes [ékspédisyō] (< expédition) et [āvwa] (< envoi) désignent, d'après Métraux (p. 243), la plus redoutable des opérations de magie noire : "Celui qui est devenu la proie d'un ou plusieurs morts que l'on a lancés contre lui maigrit, crache du sang et s'éteint rapidement".

[ēvókasyō] < invocation.

[kalité sémagri] < qualité de simagrées. Emploi voisin en réun. (ALRé 517) "fè:ʳ simāgri dsi..." (faire des passes magiques). Survivance.

Vocabulaire associé :

[gwó pwē] < point ; "puissance surnaturelle". Métraux (p. 256) précise à ce sujet : "On dit d'un individu ayant acquis «un point chaud» qu'il a «pris un engagement». L'accord qui le lie aux puissances du mal comporte généralement l'obligation de donner en pâture au *bakā* [esprit maléfique susceptible de métamorphose] un être humain, de préférence un membre de sa famille [...]".

Locutions verbales : [fè malféktè] (cf comm. 1214) ; [travay avèk ò kòdisyò] "travailler moyennant un gage" ; [fè ãpil zak] < des/les actes ; [fè ãpil mal] < mal.

1356 Zonbi (zombi)

A. Qu'est-ce qu'un zombi pour la culture populaire haïtienne ?

"C'est d'abord un mort-vivant, plongé dans l'hébétude, après être sorti d'un coma prolongé ; échappé des mains de ses maîtres et plus ou moins revenu à l'état normal, c'est alors un revenant bien vivant. De là, le sens glisse à fantôme, âme abandonnée, et à petit enfant mort sans baptême, donc suspect dans ses activités d'outre-tombe. Zombi se dit enfin, par plaisanterie, d'un enfant en bas âge. Mis à part ce dernier sens, tous les autres, comme on le remarque bien, relèvent du secteur de la magie noire. On ne sera pas étonné dès lors d'apprendre que le mot, selon diverses étymologies possibles, vient de langues bantoues honnies par les Arada : soit du congolais «nsoumbi» (diable) ou «mvumbi» (individu en état de catalepsie), soit de l'angolais «zumbi» (revenant)" (Kerboull *op. cit.* : 272, citant pour les étymologies Verschueren 1948).

B. La variante la plus citée est [zōbi/zābi 20]. Baker (1993 : 146) mentionne l'étymon bundu "ndjumbi" (espírito de pessoa ... assassinada sem culpa ...).

En second lieu, nous trouvons [mò 3, 10, 16] < mort, [mun muri] < monde mourir. [djipópó] : origine obscure.

"Ressusciter un zombi" : [lévé {y, l, mò...} not. 3, carte 20, carte 8] < lever.

C. Trois témoignages (not. 3, 7, 8) évoquent les mesures préventives pratiquées pour empêcher que le mort ne soit zombifié. Kerboull (p. 138) note à ce propos : "Par peur des faiseurs de zombis, des gens dégradent ou même mutilent le cadavre des leurs avant la mise en bière : strangulation, coup de poignard au cœur, décapitation, section des membres inférieurs, prélèvement des viscères, etc., autant de pratiques que l'on rencontre. L'éventuelle "résurrection" est alors rendue impossible".

Le témoignage 3 mentionne effectivement la décapitation. En not. 7, et 8, les témoins évoquent simplement le fait qu'on "arrange le mort" au cimetière. Parmi les mesures préventives les moins radicales, on peut citer celle qui consiste à placer une aiguille au chas brisé avec une pelote de fil, ou encore un sachet de minuscules semences de sésame, près du défunt. Comme l'écrit Kerboull (p. 137), "Le mort, tout occupé à son impossible besogne : enfiler l'aiguille ou compter les graines, ne pourra répondre à l'appel des malfaiteurs [...]".

D. Il semble, d'après les témoignages figurant en not. 5, aux points 15 B et 15 C, et aux points 16 A et 16 B, que les zombis puissent être utilisés dans les "envois" ou "expéditions de morts" (cf comm. 1355 A). Locution verbale associée : [vogyé zōbi su {wu, li}] < envoyer.

E. Guad. (MB, LMPT) "zonbi" (fantôme).

1357 Lougawou, sousèt (femme-vampire)

A. Il s'agit généralement d'un vampire femelle qui opère seul, la nuit de préférence, sous sa forme humaine, ou encore sous les apparences d'un oiseau : deux témoins mentionnent les variantes [fwizé 4/frizé 19], nom créole de l'effraie (*Tyto alba* d'après Nelson, 1979), animal qui provoque une grande aversion en Haïti.

La goule s'introduit par le toit des maisons et "attaque en priorité les bébés qu'elle touche de ses mains funestes ou suce à l'aide d'un chalumeau en pompant le sang. Si la mort n'est qu'apparente, [elle] vient récupérer à une autre heure sa jeune victime, qu'elle dévore alors, dit-on, ou métamorphose en bête [...]" (Kerboull, p. 106).

B. En plus de la forme [frizé/var.] déjà mentionnée, nous trouvons des formes issues du mot français "loup-garou" (changement de référent), ainsi que des formes qui ont pour étymons les mots "malfaiteur" et "diable". Les témoins ne citent pas le mot [makāda], pourtant donné comme synonyme de [lugawu] par Kerboull (p. 105), et qui figure à côté de [lugawu] sur la carte 1354.

[sakwèt 4] est d'origine obscure.

C. Guad. (MB) "mofrazé" (personne changée en chien noir la nuit ; son action est volontiers maléfique).

1358 "Yo fè l mal" (ensorceler, envoûter)

A. Différentes expressions sont attestées. Sources-étymons :

- "faire (un) mal" (4, 5, 7B, 10B, 11, 17, 18, 19)

- "gâter" (2A, 14A, 20A)

- "faire quelque bagage malfaisant" (6), "faire une malfaisance" (3)

- "passer la main dans sa tête" (1A) ; "passer la main sur lui" (1B)

- "laver sa tête" (2B)

- "envoyer un mort sur..." (10A)

- "envoyer une maladie sur..." (16)

- "détourner". Changement sémantique (transfert). Cf *in* comm. 1132 A et 1214 les dérivés.

- "brûler du coton pour ..." (15B) : cette expression n'est pas sans évoquer une autre expression créole "mourir dans le coton" que Kerboull (p. 82) commente de la façon suivante :

"L'allusion a trait, de façon rapprochée, au coton qui pousse près de la case et que l'on fourre dans la bouche et les narines des défunts [...]. Mais pratiquement, les vaudouisants croient que les grands serviteurs, favoris des dieux -«Nèg', Nègresse-Guinée» : Homme ou Femme d'Afrique - disparaissent au moment de leur «mort», avec leur corps, soit dans le coton ou la cotonnerie, soit dans la fumée dégagée par le foyer de la maison. Ils rejoignent la Guinée : le Danhomé, l'Afrique mystique. C'est là qu'ils meurent".

B. Réun. (ALR2 518) "àràjé, dérājé, āsò:ʳslé, etc.". Guad. (MB) "charmé" ; (LMPT) "charmé" (ensorceler) ; "rangé" (objet ensorcelé).

Il est à noter que l'haït. offre un également un verbe [rājé] (verbe employé, selon Métraux 1(958 : 329) pour désigner l'action d'ensorceler un objet. Cf carte et comm. 1359).

1359 Ranje (ensorceler un objet, un aliment) ; manje ranje (aliment ensorcelé)

A. Les données sont lacunaires.

Pour "ensorceler un aliment", nous recueillons des formes qui ont pour étymons les mots "empoisonner" (± APHER) et "arranger" (+ APHER). L'emploi de formes issues du verbe "arranger" est constaté en réun. comme en guad.. Survivance.

On peut "ensorceler le corps" : [rājé kò a 7].

L'aliment ensorcelé est appelé : [mājé-rāgé] < manger arrangé, [móvé-mājé]

< mauvais manger, ou encore [mājé āpwazōnē/mājé pwazōnē] < manger empoisonné, ou [pwazō] < poison.

B. Réun. (ALRé 518) "ārājé, dérājé, etc." (ensorceler) ; "ādrógé, ārājé, drógé" (ensorcelé). Guad. (MB) "charmé" (ensorcelé) ; (LMPT) "ranjé" (ensorcelé, magique, béni).

1360 Se "wanga" nèg la konn fè pou fi a, ki fè l renmen l konsa a (charme magique)

A. Ce charme peut, selon Kerboull (p. 100), "revêtir tous les degrés de malfaisance". D'après Métraux, le mot "ouanga" définit "toute substance, tout objet ou combinaison d'objets, chargé, par suite d'une opération magique, d'une propriété nocive contre une personne ou un groupe de personnes" (p. 253).

On place le charme sur le passage de l'ennemi(e) visé(e), ou devant le seuil de sa maison ; on demande au "houngan" de "monter" (= d'équiper magiquement) le mouchoir qui appartient à la fille qu'on veut séduire ou de fabriquer un philtre d'amour ...

Cf également comm. 1927 (utilisation du colibri pour la confection de charmes).

B. Les formes :

[maji/majik] < magie, magique. Locutions associées : [bay majik 5], [fè maji 14, 19]. [wāga 1, 3, 4, 15, 17/(w)āga 7/wōga 8, 10] < bantou "bwanga" (médication magique, amulette, talisman), ou "nganga" (le sorcier et ses sortilèges (d'après Kerboull, p. 271)). Baker (1993 : 145-146) donne l'étymon kikongo "mbwanga" (pochette à fétiche, à sorcellerie). Dérivés créoles [wāgatè] ; cf [wāgatèz 3] in carte 1354. Locution : [fè wāga], [simē wāga] < semer..... Voir également le comm. 1214.

[batri 6, 8] < batterie. Le mot désigne également les tambours de l'orchestre (Métraux, p. 326). Locution : [fè batri dèyè..., not. 8]. Pour d'autres sens, cf comm. 389 et 408.

1361 Baka (génie malfaisant) ; galipòt ; zòbòp ; bizango (sectes)

A. Bien que les témoins aient présenté un certain nombre de formes comme synonymes, nous estimons utile de les examiner les unes après les autres, en

tendant de préciser, chaque fois que c'est possible ou nécessaire, ce qui fait leur spécificité.

[baka 1, 8, 10, 15, 16, 19] < bakongo "baka" (nain), d'après Kerboull (*op. cit.*). Baker (1993 : 142) cite l'étymon kikongo "mbaka" (a dwarf). Allusion à des métamorphoses en not. 1, 8, 18 (animaux évoqués : tigre, lion, cochon, chien).

"Baka (le nain, chez les Bakongo) est un génie maléfisant qui a le pouvoir de paraître sous la forme d'un animal et d'accorder cette faculté à son serviteur" (Kerboull, p. 271). Le mot a différentes acceptions qui ont toutes pour trait commun la métamorphose : le "baka" peut, selon le cas, être un féroce "lwa pétro" ou "lwa acheté" se manifestant sous sa forme animale, un initié jouissant de ce même pouvoir, ou encore un individu changé en bête par un initié et soumis à son bon vouloir (d'après Kerboull, p. 113).

Les mots suivants figurent également sur d'autres cartes :

[makāda] < Macanda, [lugawu] < loup-garou, [dēmō] < démon ; [djab/dyab/dʒab] < diable (mangeurs de chair humaine) ; [malvéyā] < malveillant, [malfèktè] < malfauteur, [satā] < Satan (cf entre autres, comm. 1354, 1357).

B. Les sectes occultes et sociétés de sorciers (les informations explicatives sont tirées de Kerboull : p. 117 et suiv.) :

[cāpwèl/sāpʷèl/sāprèl] < sans poils. Abrégé de "cochons sans poils", c'est-à-dire "hommes, êtres humains".

[galipòt 7+] < dialecte poitevin "galipote". Le mot créole désigne un individu doué du don de bilocation, dont le double se transporte à distance, à grande vitesse. "Dans les Deux-Sèvres, la galipote peut être un homme ensorcelé et condamné à courir la campagne pendant un certain temps. Le plus souvent, c'est un sorcier, c'est-à-dire un être en communication avec le diable et qui, entre autres pouvoirs, a celui de prendre la figure et la forme d'animaux divers [...]".

[bizāgó 6, 20] < "bissagots" (ethnie insulaire africaine, originaire de l'archipel du même nom, aujourd'hui rattaché à la Guinée portugaise).

[mun n̄wit yó 10] litt. "les gens de la nuit" (euphémisme).

[móvé zè] < mauvais airs. D'après Métraux (p. 268), il s'agit du "fantôme d'un loup-garou continuant à vagabonder la nuit".

[zóbòp 10] : origine inconnue ; membre d'une société secrète de sorciers (d'après Métraux, p. 329).

[réjmā/réjimā] < régiment. Cf comm. 149.

RELATIONS CONFLICTUELLES ET D'AMITIE

1362 M "rankontre ak" Mari (rencontrer qqn)

A. Alors que c'est un verbe transitif indirect qui est recherché, les témoins ont le plus souvent cité un verbe intransitif à sens réciproque (2, 3A, 3C, 4, 5, 6A, 6B, 7A, 7B, 8, 11, 14A, 14B, 15A, 15B, 16, 17, 18, 19, 20). Dans deux cas (7B, 11), un adjectif [āsām] (< ensemble) marque le caractère réciproque du procès signifié par le verbe. Manifestement issus, pour la plupart, de verbes pronominaux français (< se rencontrer, se croiser, se joindre, se voir), certains de ces verbes ont une double construction (sans complément d'objet, ou avec complément d'objet direct ou

indirect) : ainsi [wè] (14A ; 3B), [jwēn āsām 7B ; jwēn ētèl 1A], [kōtré 6B ; kōtré 1 10B ; kōtré ak mun nā 9].

Le cas de [fè rākōt 3A] (< faire (une) rencontre) est un peu particulier dans la mesure où, bien que n'ayant pas pour source un verbe pronominal, il reçoit le statut de verbe à sens réciproque.

B. Ce n'est que dans la localité 9 qu'est cité un tour en étroite correspondance avec le titre de la carte : [u kōtré ak mun nā] (< se rencontrer avec). Encore convient-il d'ajouter qu'il présente une variation : la forme verbale y est amputée de sa syllabe initiale, comme du reste en 5 et en 10B (en ce dernier point d'enquête, on note que la variante fait l'objet d'un redoublement et se construit sans la préposition [ak], qu'elle coexiste avec une variante non tronquée). Les données concernant la construction transitive sont lacunaires, probablement du fait d'une erreur.

Les données nous font défaut en ce qui concerne l'emploi d'un verbe "se rencontrer avec" en français populaire des XVIIe-XVIIIe siècles. Mais on trouve un tel usage dans l'œuvre de Zola (*Nana*, I) : "Je me suis déjà rencontré avec le comte, mais je voudrais aller à leurs mardis" (LGRLF).

Ducœurjoly (1802 : 348) liste deux formes créoles, en donnant des indications de fréquence : "*rencontrer*, mais plus souvent *contré* [...]". Il ne propose que des exemples de constructions intransitives et transitives directes.

C. Certains témoins ont employé des auxiliaires d'aspect, parfois combinés : [résì 3A, 3B, 5, 14A, 14B] (< réussir à) "parvenir à", [fèk sòt 10A] (< fait que sortir de).

D. Réunion. ? Guad. (MB, LMPT) "kontré" (rejoindre, rencontrer, se rencontrer).

1363 Zanmi, moun pa (ami)

A. [zāmi/zāmi] (< des/les amis) est sans conteste la forme la plus citée. La prosthèse est due à la liaison avec enchaînement qui était réalisée autrefois en français. Est donnée sept fois de façon spontanée la variante [mun pa], sans doute la lexicalisation d'un tour comme celui qu'on trouve en 18A : [u sé nèg pa m] "Tu es mon homme", dans lequel la séquence [pa m] constitue l'une des deux variantes de l'adjectif possessif 1 SG, combinant le morphème [pa] (< part) avec le pronom personnel (forme courte). Les deux autres variantes collectées (3A, 10B) sont manifestement d'origine française (< confiance ; < camarade).

B. En 19B et 20C, et également en notice (2, 8), sont consignées les variantes d'un proverbe bien connu ("Même en enfer, il y a des amis").

C. Réunion. (RC 1994 : 151) "zami". Guad. (MB) "zami" ; (LMPT) "zanmi".

1364 Nèg sa a "ede" fi a pote bokit la (aider)

A. Un verbe issu de "aider" est le plus souvent mentionné, sous des formes variables, notamment dans le Nord et le Nord-Ouest où il se présente parfois avec une consonne initiale non étymologique : [rédé 1C/ridé 1B, 2B, 6B/wédé 2C/édé]. On peut ajouter qu'une telle consonne est toujours réalisée dans un verbe comme [rēmē]

(< aimer), ainsi que dans d'autres verbes dont l'étymon offre une initiale vocalique. Il y a, semble-t-il, dans la langue un mouvement qui consiste à généraliser un schéma syllabique CV. Un tel mouvement est déjà perceptible à date ancienne. On constate en effet que Ducœurjoly (1802 : 288) adopte pour ce mot la graphie *Hinder* (avec un h initial). Il procède de la même façon pour le verbe *Haimé* (< aimer). Il a donc perçu la présence d'un élément consonantique initial. Il est à noter qu'un verbe "rédié" de même sens est attesté en guad.

B. D'autres variantes lexicales figurent en 3A, 3B, 3D et 17B : elles ont toutes comme constituant le verbe [bay] "donner" (dont la forme phonétique est altérée par des phénomènes de sandhi externe), et un complément issu du français (< "aide" (3A, 3E, 17B), "coup d'épaule" (3B), "concours" (3D). Le mot marquant le bénéficiaire (en l'occurrence un pronom personnel), est toujours placé immédiatement après le verbe. Le guad. offre également ce type de locutions verbales.

C. Réun. (RC 1974 : 151) "i èd au" (il vous aide). Guad. (MB) "édé/lédé" ; (LMPT) "redé, bay on paï, bay on favè, prêté lanmen, démélé".

1365 M "prete" I tout lajan sa a (prêter)

A. Toutes les formes collectées sont issues du verbe "prêter". L'ordre des mots place systématiquement le bénéficiaire avant le patient (2, 4, 6, 7, 15, 19A), quand ces deux actants sont réalisés, ce qui n'est pas toujours le cas. En 1, 5, 10A, 11, 14, 17, 18, il n'est pas fait mention du patient. En 3 et en 16, la construction est intransitive.

B. Pour qu'il puisse y avoir prêt, il faut au préalable qu'il y ait demande de prêt, et certains témoins (8, 10B, 20) ont fourni une réponse qui intègre le verbe [mãdè] (< demander). Ainsi en 8 : "Je vais te demander de (me) le prêter" ; en 10B : "Il est venu te demander de prêter" ; en 20 : "Je vais lui demander de le prêter". On trouve, logiquement, des tournures équivalentes sur la carte 1366.

C. Réun. (RC 1974 : 151) "prété". Guad. (MB, LMPT) "prété".

1366 M pral "prete" de goud pou m manje (emprunter)

A. La forme phonique de ce verbe créole est la même que celle du verbe à sens contraire (cf comm. 1365). On peut faire la même remarque à propos du réun. et du guadeloupéen. A l'origine de cet état de choses, il y a un phénomène d'aphérèse. Du fait de cette homophonie, il devient parfois difficile de savoir à quel verbe on a affaire. Ainsi les énoncés 3, 16B sont-ils parfaitement ambigus.

B. Avec les tours collectés en 4, 17 et 18, le problème ne se pose pas : la présence de la séquence [nã mẽ + pronom personnel] (< dans les mains de), "des mains de" lève l'ambiguïté : 4 : litt. "Je vais emprunter de tes mains" ; 17 et 18 : "Tu as emprunté de mes mains". L'ordre des mots doit être signalé puisque le complément direct précède le complément indirect (ici construit à l'aide d'une préposition).

C. En 6, 11, 15A, 16A, on retrouve la séquence de verbes [mādé prété] (cf carte et comm. 1365). L'emploi d'un tel tour, relativement moins transparent que le précédent, permet tout de même de lever l'ambiguïté inhérente au verbe [prété]. Il est question de "demander (à qqn) de prêter", comme le montre l'énoncé consigné en notice 3 : "Il t'a demandé de (lui) prêter, dès l'instant où tu as (= où tu possèdes), tu lui prêtes".

D. Les réponses données en 14 et 19 offrent un intérêt supplémentaire. En 14, la séquence pose un problème de traduction : "Tu vas derrière lui prêter (?)". On observe un tour comparable sur la carte 1171 (pt 20) : [y a| dèè lavi] litt. "Ils vont derrière la vie", "ils cherchent de quoi vivre". Etant donnée cette possibilité de commutation, on est conduite à faire l'hypothèse que dans un tel tour, [prété I] est en fait : "tu vas derrière son prêter" ("dérivation impropre").

Dans le tour recueilli en 19 (traduction : "J'ai besoin de deux gourdes prêtées" ?), on s'interroge sur le statut de [prété] : s'agit-il d'une forme adjectivale à fonction d'attribut du complément d'objet [dé gud] ? La traduction en français n'est probablement satisfaisante dans la mesure où le participe passé "prêtées" contient une indication aspectuelle (il nous situe à la fin, devant le résultat du procès). Une traduction comme "J'ai besoin de deux gourdes à emprunter" serait peut-être plus adéquate.

E. Réun. (RC 1974 : 151) écrit : "[prété] signifie à la fois "prêter" et "emprunter" ". Guad. (MB, LMPT) "prété".

1368 Li "vyèj" (vierge, puceau)

A. A l'exception des formes enregistrées en 3A et 3B qui, d'après le témoin s'emploient pour les deux sexes (?), les formes communiquées ne s'emploient que pour la référence à une personne du sexe féminin.

Plusieurs variantes lexicales sont citées : [tifi/tifi^u/tsifi] (< petite fille) ; [timun/tsimun] (< petit monde) ; [démwazèl 1A, 3B, 4B/ma^{am}wazèl 6B]

(< demoiselle, mademoiselle) ; [vyèy-fi 1B+, 3A, not. 16/vyèy 5+, 16B/vyèj 6C, 7B, 8B, 14A, 14B, 15B, 17, 18B] (< vierge). La variation de la consonne finale [vyèy/vyèj] ne doit pas abuser. L'étymon de [vyèy] n'est pas "vieille", mais bien "vierge". Il y a de nombreux cas dans le corpus qui permettent de constater qu'à [j] du français correspondent [y] ou [j] en créole (cf cartes et comm. 743, 822, 919, 925, 1020, 1459, etc.). Cette correspondance phonétique est régulière.

On note que les items [tifi/var.], [timun/var.], [vyèj] peuvent être actualisés aussi bien comme noms (4A, 7A, 7B, 11, 14B, 20A, 20B), que comme prédicats (8A, 8B, 15A, 15B, 17, 18, 19A, 19B), ou comme adjectifs (7B, 14A). On peut ajouter que [tifi] prend le sens de "virginité, pucelage" dans un autre contexte (cf carte 1369, pt 20B).

Les témoins ajoutent des commentaires variés : 2 : "fille sérieuse" ; 6D : "elle n'est pas encore dans l'amour" ; 10B : "elle est fidèle" ; 15C : litt. "elle n'est pas encore dans rien avec personne", "elle n'est pas encore dans qqch. avec quelqu'un" ; 19C : litt. "elle n'a pas encore du tout servi comme fille avec un garçon".

La langue populaire use d'une expression métaphorique pour référer à une fille dont la virginité est intacte : [li kaètè 16A] (< cachetée). Voir aussi carte et comm. 1369.

B. Réun. (RC 1974 : 153) "ti fig". Guad. (MB) "vyèj/vièrj" ; (LMPT) "jennfi".

1369 Kreve, debouche kola (déflorer, dépuceler)

A. Les expressions recueillies sont nombreuses, souvent métaphoriques, et parfois les témoins les ont accompagnées de gloses (cf 3C, 17E). Certains verbes n'ont pas d'étymon clairement identifiable :

- ainsi [āfèjé 1A] (< enverger ?). Le mot français est technique et, dans un emploi vieilli, signifie "Garnir de branches d'osier (en vannerie) d'après LGRLF.

- ainsi [dékāké 6C] : déformation aberrante de [dékaeté] ? cf *infra*.

Les autres variantes ne se présentent pas toutes avec la même fréquence : [krévé] (< crever ; 16 mentions) ; [pèdi/pè^rdi/pèdzi/pédu] (< (a) perdu ; 9 mentions) ; [débucé/débucé kóla] (< déboucher (le kola) ; 7 mentions).

Parmi les expressions les moins citées, on trouve : [gaté 1B] (< gâter) ; [mété nā lavi 3E, 18A] "(la) mettre dans la vie" ; [fè kōn lavi 3F] "(lui) faire connaître la vie" ; [dékaeté 16A, 19C] (< décacheter) ; [rétire {jvinité 17D, tifi 20B}] (< retirer sa virginité) ; [déflórĕ 17C] (< déflorer) ; [prā prémyé ji 19B] (< prendre le premier jus) ; [débūndaré būnda 8B] (néologisme créole ; dérivé verbal parasynthétique de [būnda] "anus" ; cf carte et comm. 306).

B. Les explications concernant l'origine de l'expression [débucé kóla] varient. En notice 7, il est dit que le fait d'entamer une bouteille ainsi qu'un pain constitue une façon (polie ? habituelle ?) pour l'homme d'annoncer aux parents de la fille que celle-ci n'est pas vierge, et donc de pouvoir prétendre à une compensation.

Le témoin 11 propose une version distincte : au moment du mariage, parrain et marraine (de mariage ?) prennent un pain, en retirent un peu de mie, et dans le trou ainsi constitué, versent un peu de kola. Si le pain "boit" le kola, c'est que la fille n'est pas vierge.

C. Il est à noter que le français offre l'expression "dépuceler une bouteille" (l'ouvrir), qu'on peut mettre en relation avec [débucé kóla] litt. "déboucher une bouteille de kola", et également avec [dékaeté]. D'une langue à l'autre, comparant et comparé sont inversés.

D. Réun. (RC 1974 : 153) "sak la fé pété" (mot à mot, "celui qui l'a déflorée"). Guad. (LMPT) "déranjé, dédimwazélé".

1370 Li pèdi l (elle l'a perdue (sa virginité))

A. Nous retrouvons ici des items déjà recensés (cf cartes et comm. 1368, 1369).

- [pèdi] (treize mentions) : ce verbe n'est suivi d'un complément (comme dans le titre de la carte) qu'en 17A. Partout ailleurs on remarque l'absence de toute complémentation. Il est à noter que l'énoncé 17A est ambigu : hors contexte, il reçoit deux interprétations : 1° "elle l'a perdue", 2° litt. "il l'a perdue", "il lui a fait perdre sa virginité". Le verbe donc semble admettre un complément, mais ne l'impose pas. Et les locuteurs utilisent cette possibilité, semble-t-il, pour éviter l'ambiguïté. On ne peut exclure toutefois une interprétation "elle est dépucelée" de la suite [li pèdi] (le verbe [perdi] ayant un aspect perfectif).

- [krévé 6A, 8E] : litt. "elle est dépucelée".

- [timun] est employé en 7C, 8C : "elle n'est plus vierge", et en 15C : "elle n'est pas vierge".

- [tifi 15A, 18B] : "elle n'est pas vierge". En 8B et en 20, [tifi] a un autre sens ("cette jeune fille a perdu sa virginité", "cette jeune fille commence à connaître les hommes").

En 4A et en 7A, il est fait usage d'un verbe [pasé] (< passer). Mais nous ne sommes pas en mesure de rattacher cet emploi à un usage français ancien. Il en va de même pour le tour 19A (< battre).

Quand la fille n'est plus vierge, elle est une "grande personne", une "personne adulte" : [li grāmūn 8A]. "Elle est devenue femme" (18A), "(c'est) une fille qui est femme" (17B) ; voir les comm. 1146 et 1147 pour d'autres emplois de [fām].

On ne s'étonne pas, dès lors qu'il est question d'un changement d'état en cours, de trouver un certain nombre de marques aspectuelles : [vin 8D], [fin 19A] (aspect terminatif), [kòmāsè 20] (inchoatif), [tunē].

En 19B, est citée une construction intéressante : [li travay kò l] "elle fait travailler son corps" ([kò l] ne semble pas pouvoir être considéré ici comme marque explicite du caractère réfléchi du verbe).

B. Réunion. (RC 1974 : 153) "zòt miray lé gréné" (mot à mot, "leur mur s'est écroulé").
Guad. (LMPT) "i ja pèd jennfi a-y" (elle a perdu son pucelage). Cf comm. 1368A, pour un emploi équivalent du mot haïtien [tifi]. Guad. (MB) "vyèj/vièrj".

1371 Fè adiltè, bay zoklo (commettre l'adultère) ; adultère

A. Sur cette carte aussi les formes répertoriées sont nombreuses et on constate que les témoins ont visiblement du mal à ne pas émettre de jugements de valeur. La femme adultère est considérée comme qqn qui "fait la putain" (2A, 2B, 3C, 3D, 5B, 5C, 6B, 11A, 16A, 20A). Voir à cet égard la carte et le comm 1217 (" Prostituée"). Elle est traitée de "vermine" en 10C.

Pour "commettre l'adultère", on obtient plusieurs variantes :

- [ba(y) zókló 2, 6D, 7, 10B, 11C, 14, 15, 17B, 19B, 20C] (< bailler) ; l'étymologie de [zókló] est obscure.

- [fè {adiltèz 3A, adiltè^r 3B, yō adiltè 4, adiltè 5A, 10A, adùltè^r 17A, adiltè su wu 6A] (< faire (un) adultère) : on remarque le timbre parfois intermédiaire des voyelles, le maintien dans quelques formes d'un [r] post-vocalique, l'absence d'élément prosthétique (l'expression est peut-être assez souvent employée dans le contexte de l'église ou du temple).

- [fè dé rēmē 16B] litt. "faire deux/des amours" : nous ne savons si le découpage est adéquat ; un dérivé à préfixe privatif [dérēmē] semble improbable.

- [kómèt l'adiltè^r 3F] (< commettre l'adultère) : présence d'une prothèse.

- [trōpé 18C] (< tromper).

- [ba {fayè 19C, kudba 18A}] (< bailler (un) coup bas) ; l'étymon de [fayè] reste inconnu.

- [kalé tèt 15B, 15C] (< écaler la tête). Pour d'autres emplois du verbe [kale], cf comm. 465, 861, 912).

Différents témoins usent d'un verbe signifiant "faire l'amour" [kōyē 6C], [tayé ... 11B], [kupé 20B] (cf également la carte et le comm. 406 ("Faire l'amour")).

B. Dans nombre d'expressions est employée la préposition [su] "sur". [fè adiltè su wu 6A, fè pitè su wu 6B, kōyè su wu 6C, fè jènès su nèg la 16A, kupé su mari 20B]. Pour un examen détaillé de cette préposition et de son étymologie, cf le comm. 2060.

C. Réun. (RC 1974 : 152) "fe:^f ē pli" (se dit parfois). Quad. (LMPT) "fè adiltè".

1372 Yon nèg ki fanbre, yon gason bouzen (un homme à femmes)

A. La morale populaire n'est pas tellement plus tendre pour l'homme amateur de femmes, que pour la femme adultère, comme en témoignent les expressions où figurent les mots [buzè 2B, 3B, 6A, 8, 16C, 17B, 20A] (putain) ou [pitè 6B] (putain). "Qui a les yeux partout" (2A), "homme folie d'amour" (10A) ou homme qui "a la folie d'amour" (19C), "vieux vagabond fini" (11A), les qualificatifs dépréciatifs ne manquent pas. On dit de l'homme à femmes qu'il a "la tête chauffée" (10B), qu'il est "trop chaud derrière les filles" (15C), qu'il est "violent" (16B), Le Nord se distingue avec le mot [galā 3A, 5B] (< galant), et le dérivé [bābocé^f 4/bābocé 5A] (cf le comm. 1240 "Faire la fête"). Quelques étymologies restent obscures, en particulier s'agissant de variantes collectées dans le Sud : [fābré 7A, 17B], [jò^wèt 14], [adjudju 16A], [tèòtèwè 18].

B. Réun. (RC 1974 : 153) "véra d komin" (se dit parfois).

1373 Chare (singer)

A. Douze formes lexicales sont citées, mais il n'est pas du tout sûr que toutes assument la valeur "singer".

La forme la plus fréquente (9 mentions spontanées), et aussi la plus fiable, est [ɛaré/ɛaryé 16C] < charrier : LGRLF qui date le mot de 1877, et le glose comme populaire puis familier, fournit la définition suivante : "Se moquer de (qqn) en lui faisant accroire". Il est possible que [ɛawōyè 19D] soit construit sur une base [ɛaré]. La deuxième forme, en termes de fréquence, est [giyōnē 1A, 3A, 4A, 17B]. Dans le comm. de la carte 483, ce dérivé verbal fait l'objet d'un examen. Il a le sens "porter malchance à qqn". Le fait de singer une personne lui porte probablement la guigne, le guignon.

Les autres verbes (10 au total) ne font l'objet que d'une ou deux mentions chacun. Dans la majorité des cas, les étymons ou séquences-étymons sont identifiables :

- [fawuè 15B, 19A] (< effaroucher ; aphérèse).
- [agasé 10A] (< agacer).
- [nève 10B] (< énerver).
- [éksité 10C] (< exciter).
- [āmègdé 19C] (< emmerder) ;
- [émité 18] (< imiter) ;
- [(i)rónizé 7A] (< ironiser) ; le verbe créole est transitif (néologisme) ;
- [nwizé 19B] (< nuire) ; néologisme (réfection analogique) ;
- [lèpusivè 16A, répusivè 16B] (étymon inconnu : < poursuivre, répulsif ?) ; la finale en [-è] surprend dans une forme verbale.
- [déjwé 3B] : comm. 1132, 1214, 1358.
- [pasé nā bétiz 8C] (< passer dans bêtise) ;
- [móké 8A] (< se moquer de).

B. Réun. ? Guad. (LMPT) "moké/mokyé" (imiter en se moquant, singer). En guad. LMPT, MB), le verbe "giyonné" a le sens "causer de la déveine à qqn".

1374 Msye se nèg yo "moke" anpil (se moquer de)

A. Nous retrouvons sur cette carte plusieurs des formes citées en réponse à la question précédente (cf 1373). Elle présentent une répartition équilibrée (on les trouve tant dans le Nord que dans le Sud). Le verbe [móké] fait ici l'objet de quatre mentions (2B, 6, 8, 19), dont trois spontanées.

La locution verbale citée en 16 [fè filalang] pose problème dans ce contexte dans la mesure où son sens est d'ordinaire "exciter l'envie de qqn". En 2A, la forme isolée [rizibyé] pourrait être un dérivé verbal de [rizib] (< risible). Mais il est fort possible que le découpage soit à revoir, et qu'on soit en présence d'une phrase à verbe copule réalisé en finale et mise en valeur du propos en position initiale : [rizib i yé] ((c'est) risible qu'il est).

Dans une zone très circonscrite (10, 11), le verbe [móké] offre un sens différent de celui qu'il a partout ailleurs ("être agressif à l'égard de qqn"). Il en va de même en 10 pour les formes [móké] et [takinē] (< taquiner).

B. Nous ignorons si l'étymon de [móké] est le verbe pronominal français "se moquer de", ou le verbe à emploi transitif, à propos duquel LGRLF fait la remarque suivante :

Cet emploi transitif n'est pas signalé par l'Académie (8e éd., 1935). Littré notait au siècle dernier : "On ne dit pas *moquer qqn* ; mais on dit *être moqué par qqn*."

L'ancienne langue employait régulièrement l'actif". De nos jours, on constate dans la langue littéraire, du moins, un retour à l'ancien usage".

Dans les énoncés de cette carte, [móké] ne connaît pas d'emploi pronominal. Il existe pourtant des exemples de phrases qui montrent qu'un emploi pronominal de ce verbe est attesté en créole, certes dans l'usage d'écrivains influencés par le français ; Pompilus (1976 : 136) cite à cet égard une phrase tirée de Targete 1972 : "yo moqué yo de li" (ils se sont moqués de lui).

C. Cf en complément carte et comm. 577 ("Se moquer de qqn").

D. Réun. (RC 1974 : 153) "zòt i na:ʳg ali, zòt i sipòt ali" (ils s'en moquent). Guad. (LMPT) "fè jé, chomé, mèt ansenn".

1375 Lè ou "fawouche" yon timoun twòp, ou fè li vin egare (effrayer)

A. Le verbe recherché figure également sur la carte 1373 (15B, 19A) et sur la carte 1374 (2C, 14). Les témoins établissent, de toute évidence, un lien entre la moquerie et son effet le plus apparent : effrayer, rendre craintif ou même rendre hébété (14A, 20). Ici le verbe [fawucé] (< effaroucher, faroucher ?) est cité à cinq reprises de façon spontanée (2, 6, 10F, 15, 17), tandis que l'adjectif [fawucé] "craintif" apparaît deux fois (not. 3 et 4).

B. Réun. : RC (1974 : 757) note à propos du verbe "farusé" (survivance) : "Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une aphérèse proprement créole ou de la survivance du verbe "faroucher", attesté au XVI^e siècle (Huguet) : "Faroucher : effaroucher, effrayer" ". Le quad. (LMPT) offre l'adjectif "farouch/fawouch" (craintif), mais pas le verbe correspondant.

C. On relève bon nombre de verbes ou de locutions verbales qui permettent d'exprimer la violence faite à la personne dont on se moque : [rélé nã tèt 1A] (< héler dans la tête), [bulvèsé 1B] (< bouleverser), [fatigé tròp 3B] (< fatiguer trop), [sakajé twòp twòp 8] (< saccager), [nwi] (< nuire ; cf carte 1373, la forme refaite [nwitzé 19B]), [ènevè 10B] (< énerver), [agagé 10C] (< agacer), [ãmè'dé 10D/ãmègdé 14B] (< emmerder), [tumãté 10E] (< tourmenter), [fè l {pè 11A, égaré 14A, 20, patã 16A}] (< faire lui peur, égaré). [patã] est probablement une variante du mot [pãtã] (cf carte et comm. 491 ("Sursauter")).

1376 Sispann "takinen" m (taquiner)

A. Le verbe recherché est peu cité : on ne le trouve en mention spontanée qu'en 17B et en 18A. En 11, il est accepté mais le témoin lui donne un autre sens (voir la notice). De nombreux témoins ont fourni une variante d'un verbe issu de "emmerder" (cf 1A, 2, 3A, 5A, 6A, 14A, 15A, 16B, 17D, 18B). Le [r] étymologique connaît différents traitements : soit il est maintenu (14, 18), soit il est effacé (4, 5, 17), soit encore il est remplacé par une occlusive vélaire sonore [g] (2, 15, 16).

B. L'inventaire ne s'arrête pas aux formes précitées. D'autres verbes sont donnés comme "synonymes". Certains d'entre eux donnent à penser que [takinẽ/var.] n'a pas probablement la même valeur qu'en français standard ("s'amuser à contarder dans de petites choses, sans y mettre de méchanceté", d'après LGRLF), comme nous le suggérons dans le comm. 577 : [nwitzésé 3A] (< nuisance ; dérivé verbal) ; [nwi 8A, 17C] (< nuire ; on constate le maintien du glide originel ; voir aussi comm. 577) ; [tripóté 3B] (cf carte et comm. 577) ; [ææé kõt 5C] (cf carte et comm. 578) ; [ãnyé 8B] (< ennuyer ; le glide chute) ; [ãbété 10A] (< embêter).

Certains des verbes recueillis dans le Sud présentent un intérêt particulier :

- [piké 16A] (< piquer) : Ce verbe, que LGRLF glose comme vieilli ou littéraire, signifie "blesser, irriter vivement".

- [piékõnẽ 17A/piekãnẽ 20B] (< piquer + chicaner ?).

- [pécinẽ 20A] (cf comm. 578 et 1323).

[jaksinẽ 14B] est d'origine obscure.

C. Cf en complément cartes et comm. 576, 577, 578.

D. Réun. ? Guad. (LMPT) "kyoké, chaché tren".

1377 Yon kabouya, yon kont, yon eskandal (une bagarre) ; se bagarrer, se disputer

A. Nous retrouvons sur cette carte des formes qui ont déjà fait l'objet d'un examen (cf comm. 578 ("Chercher querelle"), 620 ("Bruit, Tapage"), et 621 ("Altercation")). L'inventaire s'enrichit de nouvelles expressions, parmi lesquelles on remarque

surtout [dzɣèl 3B] (< gueule ?), ainsi que [sémóyidézó 6D] et [kabuya 10, 11, 15, 19], les deux dernières étant d'origine inconnue.

B. On note l'emploi courant de [sèl 2B, 3A, 3B, 7A, 15A, 16B] (< seul) qui semble ici avoir la valeur de [gwó] et marquer l'intensité forte (une bagarre vraiment bagarre ; on ne peut imaginer autre chose en fait de bagarre) ; (voir à cet égard la forme donnée par l'enquêteur comme déclencheur de réponse en 20A). Nous ignorons si des emplois analogues de "seul" sont attestés en français ancien.

C. Réun. (RC 1974 : 154) "dézo:ˈd" (agitation violente et bruyante), "li fé dézo:ˈd" (il crée des disputes), "batay" (rixie). Guad. (LMPT) "goumé, chirad, gawoulé" (bagarre), "babyé" (dispute), "babyé, trapé tren" (se disputer).

1378 Bay moun non (calomnier) ; calomnie, médisance

Cette carte fait un peu double emploi avec les cartes et comm. 345 ("Etre mauvaise langue") et 346 ("Commérage"), auxquels nous renvoyons.

A. Les témoins citent souvent une locution verbale construite à l'aide du verbe [bay] (< bailler). Le complément varie : [nō 1A, 3D, 8, 10, 15B vyé nō 2A, mové nō 16B, vèni 15A, tac 19A, défó 19B] (< nom, vieux nom, mauvais nom, vernis, tache, défaut). En deux points d'enquête, le témoin donne à [bay nō] le sens "attribuer un surnom" (cf not. 5 et 7).

Il arrive aussi que l'expression soit plus complexe, intégrant un verbe issu de "porter" : [bay póté fadó 3C] (donner à porter un fardeau), [bay moun nō póté pu grāmèsi 8] (litt. "donner à qqn un nom à porter pour rien"), [li bò ← w pót nō ã pu grāmèsi 11B] (litt. "il t'a donné à porter ce nom pour rien"). Toujours avec le même verbe [bay], on relève encore : [bay sa yi pa mérité 3B] litt. "donner ce qu'il ne mérite pas", et [ba w cay u pa ka póté 18A] "te donner une charge que tu ne peux pas porter".

Les autres formes ont une diffusion plus restreinte : [palé pu bō tã 2B] (< parler pour le bon temps ?), [akúzé 4, 17B/ akizé 20C] (< accuser), [kritiké 17A] (< critiquer), [dégizé 20B] (< déguiser), [fè ò kut lāŋ 11A] (litt. "faire un coup de langue"), pèsikisté 16A] (< persécuter).

B. L'équivalent créole de "calomnie" est [tripótay 6, 7] (< tripotage). Un seul témoin a cité le mot [kalómni 15]. La personne portée à la médisance est appelée selon le cas [tripòt 2, 19] (cf comm. 345, 575, 576), [tripótyé 18] (dérivé nominal créole ?), [fèzè ktt 18] (< faiseur de contes ; cf comm. 577 et 578), [juda 19] (cf comm. 590, 587), [médizã 19] (< médisant), [pal-ãpil 2] (litt. "parle beaucoup"), [malpalã 19] (< mal parlant). En ce qui concerne cette dernière forme, bien que le suffixe [-ã] soit relativement productif en haïtien (cf à cet égard et entre autres le comm. 576), nous la considérons comme une survivance (cf comm. 345B). La même forme est du reste attestée en réun. (voir comm. 345B) et en guadeloupéen.

C. Réun. (RC 1974 : 154) "malpa:ˈlé" (calomnier). Guad. (LMPT) "malpalé" (calomnier), "malpalan" (calomniateur).

LE TRAVAIL

1379 Travay (travail)

A. Les formes sont issues du mot français "travail". Variation de la consonne finale, bien attestée par ailleurs : [travay/travaj 6].

"Aller au travail" : [pray nã travay 1] (préposition issue du français "dans" ; "sortir du travail" : [sòt nã travay] (valeur "de dedans" de la préposition), "venir de travailler" : [sòt travay].

B. Réun. (ALRé 536) "le trávây". Guad. (MB) "boulo, travay" ; (LMPT) "travay, tra".

1380 M vin ba ou on "jounen" (journée de travail)

A. Les variantes ont pour étymon le mot "journée". Phonétique : perte du [r] postvocalique interne ; ± assimilation progressive de mode d'articulation.

Autres formes : [kólé 10] < coller ? ; [kõku 10] < concours.

On peut "faire une journée" (1, 5), "vendre une journée" (3, 15, 19), "donner une journée" (4, 14).

"La journée se vend trois gourdes" (15B) ; "il lui a prêté une journée" : [li ba l õ junẽ prété, not. 11] litt. "il lui a donné une journée prêtée".

B. Réun. (ALRé 536) "i trávây à là ju:ʀné, ~ ã zu:ʀné, ~ là zu:ʀné, etc." ; RC (1974 : 163) "la zu:ʀné" (à la journée). Guad. ?.

1381 L ap travay sou kouray (il travaille à la tâche)

A. Les formes s'organisent en différentes séries :

- [travay su {mézi, kuray/kuraj, vólõté, lè, kōtra, sa l fè}] litt. "travailler sur mesure, ~courage, ~volonté, ~l'heure, ~contrat, ~ce qu'il fait".

- [travay pu {mézi sa l fè, mézi kuray li}] "travailler à la mesure de ce qu'il fait, ~ à la mesure de son courage".

- [fè djòb] "faire un petit boulot"

- [djobé] < angl. "job" (dérivé verbal).

- [travay ãpéyã 20] < en payant (trace de gérondif). Cf également "engager qqn à la tâche" : [bay ãpéyã 17 C].

Les personnes qui travaillent à la tâche sont des [junalyé, not. 5 et 7] < journalier.

B. Réun. (RC 1974 : 163) " a la tas" ; (ALRé 536) "i trávây à là tâẽ, ~à là pyès, etc.". Guad. ?.

1382 L ap travay pou granmèsi (il travaille pour rien) ; travail non rémunéré

A. Variété des expressions recueillies :

- [travay āvē] < en vain ; [travay nūl] < nul ; [travay mèsì kōpè] < merci compère ; [travay initi] < inutile ; [travay gratis] < gratis ; [travay grāmèsi] < grand merci.

- [travay pu {grāmèsi/grēmèsi, bō tã, palémwadsa, vanité, ryē, vag, zami, layap}] < travailler pour grand merci, bon temps, parlez-moi de ça, vanité, rien, vague, les/des amis, ?.

Vocabulaire associé : [kòvé] < corvée ; [travay pu lézēgra] < les ingrats, "travailler involontairement pour rien" ; [dóméstik] < domestique.

B. Réun. (ALRé 537) "mi trāvày pà pu là pó pátát, mi trāvày pà pu ryē, etc." (je ne travaille pas pour rien). Guad. ?.

1383 Pare-midi (temps de repos du travailleur pendant la journée) ; se reposer au milieu de la journée

A. Pour "temps de repos...", les substantifs suivants sont cités :

[répózwa] < reposoir. Changement de référent.

[répózé] < se reposer. Dérivation impropre (transfert de classe).

[répó] < repos.

[pózé 5, 19] < pauser. Dérivé impropre de [pózé 4, 7, 15] (cf *infra*).

[paré-midi 7] < parer. Le mot créole est un dérivé impropre (cf *infra*, le verbe [paré-midi]).

Les locutions verbales sont nombreuses :

[fō ← ò répózwa, fō ← ò répózé, fè ē pózé, fè lè] < faire un..., faire l'heure.

[prã/pwã {répòz/répózé, midzi/midi, ò midi vã, ò répó, répó}] < prendre... midi, vent, un repos...

[paré {midi/midzi, sólèy}] < parer midi, (le) soleil. La valeur étymon semble être celle du mot de marine "parer" ("éviter", LGRLF). Survivance.

[paré ò lafrèc] est construit par analogie avec les autres locutions, au détriment du sens : il ne s'agit pas en effet d'"éviter la fraîcheur", mais au contraire de la rechercher.

[ralé vã, ral ò suf] < haler vent, haler un souffle (traitement normanno-picard du [h] d'origine germanique ou scandinave).

[pózé] < pauser ("Vieilli. Faire une pause", LGRLF). Survivance.

[rémizé 6] < se remiser. Le verbe pronominal français fait partie du vocabulaire de la chasse ("se réfugier dans un taillis (animaux)", d'après LGRLF. Néologisme par extension de sens. Il est à noter que le créole marque le caractère réfléchi du verbe.

[répózé 1] < se reposer. Marque explicite du caractère réfléchi du verbe.

B. Réun. (ALRé 539) "là bréólòk, lè: brólòk, l'è pti répó, lè pti rópó". Guad. (MB) "poz, ti pozé" (rpause) ; "pozé, fè on ti pozé" (se reposer) ; (LMPT) "kanpo, pozé, kanmpo, lonji-kò" ; "fè on lonji-kò, délasì, pozé, pran on kanpo".

1384 Travayan, laboryèz, vanyan (courageux au travail)

A. Les survivances sont nombreuses.

[bō travayè, gwó travayè, grā travayè, travayè^r/travayè/travayè] < bon travailleur, gros ~, grand ~, travailleur. Les formes sont employées comme substantifs ou comme adjectifs. Phonétique : ± désarrondissement de la voyelle antérieure.

[d_zũ/dũ] < dur (au travail).

[vāyā 11, 14] < vaillant. Survivance.

[pa parés^é/pa parésé] < pas paresseux.

[abitā] : cf comm. 1179 A.

[laburé 17] < laborieux ; [laburyèz 11+] : pour les deux variantes, le même changement phonétique est constaté ("o" français > [u] créole) ; cependant on ne doit pas exclure que dans une prononciation dialectale, un [u] ait été réalisé).

[séryé] < sérieux.

Expressions associées : "qui travaille beaucoup" (6B) ; "sait travailler" (10A) ; "ses mains sont légères" (10C) ; "qui sait (faire) marcher la houe" (19B).

B. Réun. (ALRé 544) "œ bō trāvayè:^r" (un bon ouvrier, un bon employé). Guad. (LMPT) "travayan".

1385 Djòb (emploi provisoire)

A. La variante d'emploi général est empruntée (anglais "job"). Formes phonétiques : [dʒòb/djòb/dyòb/dj^hòb].

Nous remarquons aussi le tour [travay djòb 20].

Autres formes : [ãwó-t^huk/ãwó-^huk] (< en haut chouque). Le témoin 3 explique que ce tour doit son existence au fait que celui qui engage pour un job dépose l'argent dû sur le dessus d'une souche en disant : "Voilà le dessus de souche". Métonymie. Cf en français "dessous de table".

["péyé-kōtā"] < payer comptant. Dérivé impropre d'un verbe non attesté sur la carte. "Un payer-comptant".

[négòs 10B] < négoce. Changement de référent.

Un verbe dérivé de [djòb] est attesté : [djóbé 15]. (cf aussi comm. 1381). "Faire des jobs ; faire un job" (10A, 20 C ; 14B, 17B).

[fè ãpéyā 14A, travay ãpéyā 17A] < en payant. Trace de gérondif français.

B. Réun. (ALRé 540) "œ klé, œ pti bu:^rkāt" (un petit emploi provisoire). Guad. (MB) "dyòb".

1386 Maladwat, kòkòb, mazèt, malagòch (maladroit)

A. La forme [malagòch/malagòch] semble construite par analogie avec [maladwat] : (mal + *agauche// mal + adroit). Elle est possible parce que le créole a hérité de la culture française les valeurs négatives qui s'attachent aux parties gauches du corps (le "houngan qui travaille de la main gauche" est celui qui pratique la magie noire ; et le tour "il connaît sa main droite" signifie "il est extrêmement habile"). Phonétique : variation de la voyelle moyenne postérieure.

[lagòch 3, 4, 14] est peut-être une forme tronquée de [malagòch].

Il ne faut cependant pas exclure une toute autre hypothèse – plus simple que la précédente – qui fait de [agòɛ], un mot issu d'un adjectif français "*agauche" (sens inverse de celui de "adroit", adjectif dont nous n'avons pas d'attestation dialectale). Au point 11, nous remarquons la forme [gòɛɛ] < gaucher.

[malad^rwa/maladwat 10, 18] < maladroite. La finale [t] n'est pas une marque de genre. Trace d'une prononciation dialectale ancienne.

[mazèt] < mazette ("Vieilli. Personne inhabile, maladroite au jeu). Extension de sens. [tèt-mató] < tête de marteau. Le tour est injurieux.

[kòkòb], [masèl kòkòb] et [yěyě] sont d'origine inconnue.

Les autres formes citées semblent être des appréciations subjectives :

[krètè] < crétin ; [sò] < sot ; [égaré] < égaré ; [pa ètèlijā] < pas intelligent ; [èbési] fini < imbécile fini ; [pa fò] < pas fort ; [salòp] < salope (changement de sens : "peu soigneux").

Le tour [p^wòyèt la pòk, not. 11] ("le bras est sans force, handicapé", d'après Peleman 1978) est intéressant : le guadeloupéen offre le même mot avec le même sens. Il s'agit vraisemblablement d'une survivance : l'étymon paraît être, en l'occurrence, le mot "pote" (LGRLF : "Vx. Grosse et enflée, gourde, maladroite (en parlant de la main)"). Le mot a la même forme phonétique en haït. et en guad., laquelle n'entre pas dans le cadre des correspondances phonétiques constantes entre le français et le créole. Un étymon "poque" (variante de "pote") semble donc assez probable.

B. Réun. (ALRé 543) "è zuvriyé gródwà, ~lé tà, ~màsif, ~kò:ɾ cé, œn àprāti, œ fàgòtè^r, etc." (un ouvrier maladroite). Guad. (LMPT) "agòch, pòklè, gòglè" ; "pòk" (paralysé de la main).

1387 Parese (paresseux)

A. La variante d'usage général est issue de l'adjectif français "paresseux". Phonétique : ± désarrondissement de la voyelle antérieure ; en 18, hypercorrection. La forme peut signifier "paresse" : [õ parésé k nā kò li 11] litt. "une paresse qui est dans son corps". Transfert de classe. En réun. et dans tout l'OI (RC 1974 : 829), c'est la situation inverse qui est constatée : "paresse" égale "paresseux". RC note que "la comparaison des créoles prouve que le mot avait déjà cette signification dès le début du XVIIIe siècle. On peut donc se demander s'il n'y a pas là un fait dialectal. Cf. FEW VIII, 448, a : «Saint. paresse adj. paresseuse.»".

[kòt-kabān] litt. "haillons de matelas". Cf comm. 709. Métaphore. Expression "il fait le matelas".

[sikópèmèt 2] : le tour semble issu du figement du tour [si kòɛ u pèmèt] < "si que tu permets". Congloméré.

[aryēnafè^r 8/aryēnafè 10] : on doit cette expression au figement du tour français "(qui n') a rien à faire". Congloméré.

[sā ókipasyō] < sans occupation.

[vakabō malādrē, not. 18] < vagabond malandrin. Le mot français "malandrin" signifie "voleur ou vagabond dangereux" (LGRLF). Evolution sémantique (changement de référent).

B. Réun. (ALRé 542) "è pàrésé, è bùg pàrés, etc.". Guad. (MB) "boug kalen" ; (LMPT) "pou, fengnan, penglè".

1388 Ou ap "kalewès" (paresser)

A. La variante la plus citée [kaléwès] pourrait être un composé [kalé+ wès] < écaler (le vent d'Ouest) ? En 8, nous avons la variante [kalé-sāti] (< écaler, sentir) qui renforce l'hypothèse précédente. Nous remarquons également l'usage du tour [fè kaléwès] (< faire...) parallèle à la locution verbale [fè parésé/fè parésœ/fè pérésé]. Mais [kalé] a peut-être une autre étymon : RC (1974 : 717-18) mentionne les nombreux parlers de l'Ouest français qui ont un verbe "caler" (sens "céder", "reculer", "abandonner la lutte" ; renvoi à FEW II, 58, b).

Autres formes citées :

[cómé] < chômer.

[rāsé 8] < rancer ? (le mot français est d'usage régional (Normandie) ; ce mot de marine signifie "Renforcer avec des rances", c'est à dire des "pièces de bois servant de support à des fûts, à des objets pesants, sur un navire", d'après LGRLF). L'emploi créole pourrait être métaphorique.

[dòmi su wu] < dormir sur la houe.

[eita-graté-sāti] : ce tricomposé signifie litt. "s'asseoir-se gratter-sentir".

[pèdi tã] < perdre du temps.

[flānē] < flâner.

[gaté] < se gâter ? gâter ?

[trēnē zèl] < traîner les ailes.

[pézé mūda l su èz] litt. "appuyer son derrière sur une chaise".

[fè mūda l plat] litt. "faire son derrière plat, applatir son derrière (à force de rester assis)".

B. Réun. (ALRé 165) "i àmiz" (il musarde) ; "i bàdin" (il flâne). Guad. ?.

1389 Travay la "difisil" (difficile)

A. Différents adjectifs sont cités ; ils sont parfois précédés de l'adverbe [trò] < trop.

Survivances :

[di/dzi/đu 4/du 5, 10, 17, 18] < dur. Phonétique : perte du [r] final ; ± affrication ; ± désarrondissement de la voyelle antérieure.

[rèd] < raide.

[difisil] < difficile.

[āmèrdā] < emmerdant.

[trò fò 15] < trop fort.

Néologismes :

[maluk] : origine obscure. Ce mot offre la particularité de revêtir des valeurs très diverses (cf comm. 823).

[pat] < pâte ?

[móvé] < mauvais ; [móvé travay] < mauvais travail.

[légzòbitā] < exorbitant.

B. Réun. (ALRé 546) "travay là lé mälizé, ~difisil, ~dzũ:ʀ, etc.". Guad. (MB) "rèd", (LMPT) "rèd, fòsan".

1390 Li gen adrès (il travaille avec adresse) ; une personne adroite

A. La carte offre différentes séries de locutions :

[travay jãtsi] < gentil ; [travay byè 2, 6, 8] < bien ; [byè travay, not. 8]. Nous remarquons la place variable de l'adverbe.

[kõn travay] < connaît travailler ;

[(travay) ak ètélijãs] < avec intelligence ; [(travay) ak adrès] < avec adresse ;

[gè ladrès 4, gè ladrès nã pyé 1 10] < l'adresse, l'adresse dans les pieds. Le lexème apparaît ici pourvu d'une prosthèse, absente en 16B.

[gè sã travay] litt. "il a le sang du travail".

[pwòp nã travay, pwò:p] < propre dans le travail. Cf aussi [fè l byè pwòp] "le faire bien propre" (usage adverbial de l'adjectif). Emploi comparable en réun.

[gè amu pu travay, gè amu] < gagner amour pour le travail.

La personne adroite est considérée comme intelligente (3B, 5B, 11A, 14, 15A, 17, 18) ou active (3C).

B. Réun. (ALRé 546) "li trávày fè, li trávày pròp". Guad. (MB) "adrès" (habileté) ; (LMPT) "lès, vizè, men a-y pa pòk, men a-y sé ta-y" (adroit).

1391 Msye posede di dwèt li (il est extrêmement habile)

A. Variété des tours :

"il possède ses dix doigts" (2, 16) ; "il connaît ses dix doigts" (3A) ; "il connaît la main droite à lui ; il connaît sa main droite" (3B ; 3C, 4A) ; "il connaît sa main gauche" (4B) ; "ses dix doigts lui donnent envie" (11) ; "il a tout son métier dans les mains" (5B) ; "tout ce qu'il fait il le fait bien" (8A, 19A) ; "il fait toutes ses affaires bien" (7B) ; "il fait toutes ses affaires propre" (8D) ; "il a du goût" (8B) ; "il travaille propre" (8C) ; "il est capable" (19B) ; "il a de la compréhension" (20A) ; "il est propre" (20B) ; il est intelligent (6A, 17) ; "c'est encore une personne qui est intelligente" (14 ; référence à la question précédente).

Il est à noter que le français offre des locutions assez voisines : "être habile de ses doigts", "avoir des doigts de fée" ; "avoir quelque chose dans les doigts" ; "être adroit de ses mains", "avoir des mains en or", etc.

B. Réun. (RC 1974 : 165) "è misèl mórè". Guad. (LMPT) "lès, adwa" (habile) ; "michèl-moren" (homme à tout faire, débrouillard, bricoleur) ; (MB) "Michèl Moren" (débrouillard qui sait tout faire)

1392 Kite l menyè "repoze" (se reposer)

A. Cette carte complète la carte 1383. Nous n'examinons ici que les expressions nouvelles.

[répózé kò ↵ w] < reposer ton corps. Marque explicite du caractère réfléchi du verbe. Survivance.

[přã répó] < prendre du repos.

[přã suf] < reprendre souffle.

[répó] < repos. Dérivé créole (transfert de classe).

[kabiɛa] : cf comm. 489.

B. Réun. (RC 1974 : 165) "repozé, mèt le kò: f ã repo" (se reposer). Guad. (MB) "pozé" ; (LMPT) "délasi, pozé, pran on kanpo, fè on lonji-kò".

1393 Konbit la (nom d'une association de travail éphémère)

A. Les témoins ont parfois donné comme synonymes locaux des noms d'associations traditionnelles de travail considérées par les chercheurs comme structurellement distinctes.

- [kõbit/kõbi 2, 6/kõ(m)bi 8] < esp. "convite" (invitation). Moral (1978 : 190), qui propose cet étymon, indique que le mot semble avoir été "assez récemment introduit en Haïti, peut-être seulement au début de ce siècle, sous l'influence de l'émigration des coupeurs de cannes à Cuba ou en République dominicaine". Nous remarquons que le mot est rarement mentionné dans le Sud.

En ce qui concerne cette forme d'organisation, D'Ans (1984a : 45-46) écrit :

"Anciennement, nous dit-on, le combite était exclusivement fondé sur des prestations et contre-prestations de travail agricole ne donnant lieu à aucune rémunération en espèces, la seule obligation du bénéficiaire du combite étant celle de fournir la nourriture et la boisson aux travailleurs invités. Actuellement ce système d'échange de travail agricole se survit partiellement [...].

S'inscrivant en faux contre la vision idyllique du combite répandue par l'indigénisme, D'Ans ajoute :

" [...] consistant fondamentalement en un système des prestations non salariées fonctionnant au sein d'une société où par ailleurs on a régulièrement recours au salariat, très normalement, le combite n'a jamais été que le lieu d'un échange inégal, invariablement profitable à celui qui jouit d'un statut social supérieur et d'un état de fortune mieux assuré. [...] Les paysans, eux, ne s'y trompent pas, réservant de plus en plus au mot combite un sens voisin de celui de "corvée" pour désigner les équipes de manouvriers de statut socio-économique inférieur qu'on rassemble pour travailler gratis, simplement en échange de nourriture (food for work)" (p. 47).

De fait, plusieurs témoins fournissent le mot [kòvé 10, 14, 20] < corvée. (En not. 1, le mot, glosé comme vieilli, semble conserver le sens étymologique).

Les témoignages reportés en notices (1, 2, 3, 4, 5, 7, 14, 20) confirment qu'il s'agit bien, avec le combite, de travail agricole fourni en échange de nourriture. On peut offrir à manger jusqu'à deux fois par jour (not. 3 et 7). Il y a des combites de sarclage, des combites de plantation (not. 7). La durée de travail semble variable : de huit heures à quinze heures pour le témoin 3, de six heures à midi pour le témoin 17.

- [karé 1, 3] < carré. Ce mot n'est apparemment employé que dans le Nord. Il est cité par Francisque (1968) parmi les formes variées d'organismes de secours mutuel qu'avaient mis au point les esclaves pour la culture en commun des parcelles qui leur étaient attribuées pendant la période coloniale. Cette association coopérative embryonnaire existe, écrit le même chercheur, encore de nos jours. Le témoin 1, quant à lui, déclare qu'il s'agit de la même chose que le "combite".

- [èvitasyõ 18] : ce mot ne figure en fait que sur la carte 1394. Si nous le mentionnons dans ce commentaire-ci, c'est que Clérismé (1978 : 18) signale que le

mot "combite" n'est guère utilisé dans la région des Cayes (Sud) où l'on parle plutôt d' "invitation".

B. Autres structures associatives mentionnées :

- [éskwad 16, 17, 18, 19] < escouade. Ce mot est cité par Francisque (*ibid.*) comme référant à une association coopérative datant de l'époque coloniale. Clérismé (*ibid.* : 19) définit l' "escouade" comme une association quasi permanente ou permanente, regroupant de cinq à vingt personnes, dont les membres bénéficient à tour de rôle d'une journée de travail et dont le service peut être acheté par certains "habitants". (cf comm. 1394 [rāpónó/var.]). (FEW II/2, 1397 : "Mfr. escouade "fraction d'une compagnie de soldats" Auton 1, 189, esquade (1553), esquadre (Bouchet-Mon 1636), escouarde Cotgr 1611, mfr. nfr. escouade (seit ende 16. jh.), nfr. scouade Mon 1636, Aix escouadro P; St-Simon escouado "longue suite", etc.").

- [kōkv 3, 14] < concours. D'après Clérismé (*ibid.*), "le concours est une forme de combite organisé au profit d'un membre de l'escouade, le plus souvent le chef. Le concours est en principe gratuit, mais le bénéficiaire s'organise pour donner un peu de nourriture et de clairin aux travailleurs. [...] D'une façon générale les membres des associations traditionnelles offrent des concours à des autorités ou à des gros habitants dont ils espèrent avoir une certaine protection".

- [junē 17] < journée (cf comm. 1380). Clérismé note qu' "en dehors des journées de travail qui leur reviennent à chacun, les membres de l'escouade peuvent vendre leurs forces de travail à une tierce personne. Et dans ce dernier cas, on distingue deux types de journée : «jounin-manchette» [...] et «jounin-l'Etat» [...]". Il est possible, mais non certain (cf comm. 1394) que le témoin fasse allusion à ce type de prestation.

- [méra 15] : origine inconnue. Selon Clérismé (*ibid.* p. 22), ce mot désigne généralement, dans les régions de Grand-Goâve et de Petit-Goâve (Sud), un groupement travaillant de six à neuf heures du matin, avant la réunion de l'escouade ou du combite. On nomme également "méra" un groupement de travail qui dure seulement quelques heures, à n'importe quel moment de la journée.

- [avāju] 17 < avant jour. Il s'agit probablement d'une variante de "douvanjou", mot également mentionné par Francisque (*op. cit.*), comme renvoyant à une organisation d'entraide existant à l'époque coloniale. Clérismé (*ibid.*) mentionne l'association appelée "douvanjou" comme l'équivalent du "méra".

- [sósyté 16] < société. Selon Clérismé (p. 21) citant Laguerre (1975), "la Société est une organisation permanente pouvant compter de 50 à 180 membres. Elle est organisée sur le modèle de l'armée et du gouvernement civil. [...] [Son] inspiration est toute militaire et politique, chaque société est en miniature une petite armée ou une petite république [...] Dans les sociétés, les membres bénéficient de façon rotative du service des autres membres. Mais aussi, les sociétés louent leurs services moyennant paiement en argent ou en nature (boisson, nourriture) à ceux qui en ont besoin". Clérismé signale d'autre part que la "société" travaille au son du tambour.

- [kóyó 20] : origine inconnue.

1394 Wonn (nom d'une association de travail permanente)

Cette carte pose les mêmes problèmes que la précédente, les témoins faisant parfois référence à des associations de travail considérées comme distinctes dans

les travaux spécialisés. Il convient d'envisager avec prudence le commentaire que nous faisons des formes : le témoin 16 insiste sur la synonymie locale en déclarant : "journée, concours, escouade, c'est les trois mêmes (mots)" (cf not.).

Le mot proposé comme titre de la carte, "wonn", est peu cité.

Pour les autres formes proposées, dans tous les cas où les étymologies sont claires, nous constatons des évolutions sémantiques (changements de référent).

- [kwadi 1, 2] : origine obscure. D'après D'Ans (1984a : 47), le kwadi consiste en une association permanente de paysans habitués à travailler ensemble ; les membres s'engagent à fournir une journée de travail gratuit à chacun des autres membres ; chaque membre a la possibilité de revendre à quelqu'un d'autre, membre ou non de l'association, la journée de prestation qui lui est due. De plus, le cycle de prestations internes une fois achevé, le kwadi cherche à vendre ses journées de travail à des paysans extérieurs à l'association. "Le kwadi - écrit encore D'Ans - représente une association auto-recrutée, auto-gérée et authentiquement égalitaire". La description du "kwadi" (dont nous ne donnons pas tout le détail) correspond tout à fait à celle de l'escouade (cf comm. 1393).

- [rāpānó 3/rāpónó 4, 5/rōpānó 7] < ramponneau. Le mot français offre les valeurs suivantes : "Vx. Jouet d'enfant représentant un petit personnage équilibré par gravité" et "Techn. Petit couteau" (LGRLF). (FEW 10, 39-40 "4. Hain. ramponô "chapeau de carnaval porté par certains groupes"). Nous ne prenons pas en compte la valeur "moderne" (1932) du mot. Le mot était, écrit Francisque (1968), en usage à l'époque coloniale. Le changement de référent pourrait être dû à une métonymie.

Pour Clérismé (1978 : 19), "ramponneau" est une des désignations (Nord) de l'association de travail connue, entre autres, dans le Sud sous le nom d' "escouade". Cependant, comme il cite également le "mazinga" comme autre variante (Nord-ouest), il n'est peut-être pas inutile de préciser en quoi consiste précisément cette association. D'Ans (1984a) note à ce propos que "les principes qui régissent le mazenga sont [...] bien les mêmes que ceux du kwadi. Si le format de l'association est plus important - et donc, par conséquent plus long le cycle complet de la redistribution -, c'est que les mazengas, mieux fondés sur une organisation sociale moins orientée vers l'extérieur, et confortés par une interpénétration plus grande du sacré et du profane, semblent se sentir plus assurés de leur durée".

- [eskwad 15, 16] : cf comm. 1393.

- [wōn 10,11] < ronde. Mot en usage à l'époque coloniale d'après Francisque (1968). Autre désignation de l'escouade (Sud : région de Petit-Goâve) selon Clérismé 1978.

- [kōku 3, kōku ètèl 16] : cf comm. 1393.

- [vèy, véyé, lavèy] < veille, veillée, la veille. Nous ignorons à quel type d'association renvoie ce mot, qui n'est pas mentionné dans les ouvrages consultés.

- [but-junē] < bout de journée. Même remarque que pour les formes précédentes. Nous remarquons une fois de plus l'usage du classificateur [but].

- [junē, junē ètèl] < journée, journée d'Untel. Cf comm. 1393.

- [kòlòn 6] < colonne : "La colonne aujourd'hui tend de plus en plus à prendre la forme d'une simple entraide entre voisins : cinq ou six cultivateurs, dix tout au plus, travaillent ensemble pendant une matinée ou une après-midi" (Clérismé, *ibid.* : p. 19).

- [asósyé 6] < associé. Synonyme du mot précédent pour le témoin 6.

- [avājv] : cf comm. 1393.

- [ēvitasyo] : cf comm. 1393.

- [kòvé sòl 20] < corvée de sol : cf [kòvé] *in* comm. 1393.

- [atibisyō 20] < attribution ?

- [tèt ãsãm 7, 15, 20] < tête ensemble. Cette désignation semble avoir été popularisée dans le cadre des "conseils communautaires" mis en place par l'ONAAC (Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire, créé en 1967). Elle ne désigne pas, du moins à l'origine, une association de travail.
- [sóri 20] est d'origine obscure.

1395 Trese (tresser, faire de la vannerie)

A. Les données sont relativement homogènes.

Les formes [forme trésé/trésé 15] sont issues du verbe "tresser". Survivance. Les compléments cités sont [très] < tresse et [zó] < les/des os, "nervure de végétal".

[maré 3] < amarrer (APHER). Spécialisation de sens.

[filé] < filer. Le verbe créole est néologique (métaphore).

[lyãñē] < liane. Dérivé verbal à suffixe [-ē] (productif). Le sens est "tresser des lianes".

B. Réun. (ALRé 551) "trésé, etc.". Guad. (MB) "trésé" ; (LMPT) "naté".

1396 Panye (panier)

A. La carte offre surtout un intérêt phonétique : [panyé/panyé 3, 5, 20/pãnyé 1/pãē 6/pa^yē 6, pã^yē 11] < panier. Survivance. L'assimilation de mode d'articulation qui met en jeu la nasale peut être régressive, progressive ou s'exercer dans les deux sens ; le groupe consonantique [nj] se simplifie en [y] ou chute complètement. Certaines variantes offrent une voyelle arrondie hypercorrecte.

[makutsi 3] n'est probablement pas une variante de [panyé] : Peleman 1978 offre le mot "makouti" avec l'acception "petit sac en paille avec une épaulière". L'étymon est probablement bantou. Chaudenson 1979, dans un article intitulé "Créoles de l'Océan Indien et langues africaines", donne du mot seychellois "makuti" la définition suivante : "Clôture faite de palmes de cocotier ; les feuilles qui se trouvent du côté de la tige centrale sont rabattues et tressées à celles de la palme voisine" (p. 234). Ce chercheur précise, dans cet article, que le mot n'existe qu'en seychellois (on ne le trouve pas dans les autres créoles de l'OI), ce qui confirmerait l'origine africaine (< yao "makuti : palm-leaves for thatching" Sanderson). Baker (1993 : 144) donne le mot yao "makouti" (palm leaves for thatching). Étant donné la ressemblance formelle et sémantique entre le mot seych. et le mot haït., et dans la mesure où un héritage direct d'une même langue africaine en seych. et en haït. est logiquement exclu, il faut envisager l'inscription du mot dans le vocabulaire des Isles. Il faut savoir, à cet égard, qu'en règle générale la diffusion des mots des Isles s'est faite à partir des Antilles (la situation inverse étant, quoique documentée, beaucoup plus rare ; cf RC 1974 : 596 et 1074). Voir également le mot [makut], très voisin *in comm.* 1397. Et voir aussi le problème posé par [mayi] ("Maïs", *comm.* 1555).

B. Réun. (RC 1974 : 166) "panyé. Guad. (MB) "pannyé", (LMPT) "pangné, pannyé, zòbòy".

1397 Yon "alfò" (sac en paille)

Il n'est pas sûr que les formes soient toujours des variantes effectives. Il semble en fait que les témoins fassent référence à différents types de sacs utilisés par les paysans.

Pour un certain nombre de formes, les étymologies sont obscures (origine africaine possible).

[alfò/ralfò 2, 10, 11, 14/alfu 6] : Moraï (1978 : 352) propose l'étymon espagnol "alforja" (besace). Nous remarquons la présence pour certaines des variantes d'un [r] initial prosthétique. Le référent est, d'après Peleman 1978, un havresac en paille. La confrontation des différentes définitions figurant dans Peleman permet de conclure que ce type de sac comporte un rabat (il est fermable).

[djakut/dʒakut] : l'étymologie n'est pas claire (on ne peut que remarquer l'existence d'un segment commun à [djakut], [makut] (cf *infra*) et [makutsi] (cf comm. 1396). Peleman (*ibid.*) définit le "djakout" comme un "sac en paille avec un arrangement comme une bandoulière qui permet de le porter sur le dos ou à l'épaule". Cf Comm. 1398.

[djóla/dyóla/dyula] : origine obscure. D'après Peleman (*ibid.*), il s'agit d'un sac en paille, ressemblant au sac appelé *djakout* ; il est dans le style du *alfò* mais ne peut être fermé.

[brisa 3] : le réun. offre le mot proche "be:ʳsək/bu:ʳsək" (sac) que RC (1974 : 1054) classe parmi les termes créoles d'origine douteuse ou inconnue. Le mot existe également en mauricien. La comparaison entre créoles conduit à classer les différentes formes parmi les survivances. L'étymon semble être le mot "habresac", variante du mot "havresac", qui désigne un sac porté sur le dos à l'aide de bretelles (d'après LGRLF). Sur le plan phonétique, nous notons l'aphérèse ainsi que la fermeture vocalique.

[makutsi] : cf comm. 1396.

[mazōbi] : origine obscure (< Mozambique ?). Peut-être s'agit-il du nom local du sac désigné ailleurs sous le nom de [alfò] (cf not. 7).

[sakódó] < sac à dos.

[makut 16] : troncation de [makutsi] ? (cf comm. 1396). Grand sac en paille de "latanier" ou de "palmiste". On en assemble deux, note Peleman (*ibid.*) pour faire la "charge" qu'on dispose sur le dos de l'âne ou du mulet. C'est ce mot qui, par métonymie, en est venu à désigner les membres du corps des Volontaires de la Sécurité Nationale, créé par F. Duvalier (cf comm. 1218).

[siyóka, syóka] : la forme phonétique suggère comme source-étymon le congloméré "si au cas ...". Il pourrait s'agir du petit panier réalisé en cas de besoin au jardin avec deux feuilles vertes de latanier placées l'une contre l'autre, dont les extrémités sont tressées progressivement ensemble, et dont les deux nervures centrales sont ensuite attachées l'une à l'autre pour servir d'anse.

[kōpé-pózé] < se camper, poser. Ce composé est bien sûr néologique.

1398 Djakout (sac en latanier)

Cette carte pose le même problème que la carte 1397. On y retrouve du reste la plupart des formes citées sur la carte précédente (nous y renvoyons). Des croquis auraient été bien utiles.

En 10, le témoin cite le tour [makut a Lègba] "sac à Legba". D'après Métraux (1958 : 89), "on se représente [le lwa] Legba dans le vaudou sous l'apparence d'un vieillard infirme, couvert de haillons, qui, la pipe à la bouche et une sacoche en bandoulière, avance péniblement, appuyé sur une béquille [...]. Maître de la «barrière» mystique qui sépare les hommes des esprits, Legba est aussi le gardien des portes et des clôtures qui entourent les maisons, et, par extension le protecteur des foyers. Dans cette fonction, il est invoqué sous le nom de «Mait' bitasion» (maître de l'habitation)".

Le même témoin évoque la "macoute de Cousin" : il s'agit du "lwa" Zaka qui, "dans le monde divin est le «ministre de l'agriculture». Dieu paysan par excellence, on l'aborde en voisin de campagne et on le traite familièrement de «cousin». Quand les Zaka s'incarnent dans un fidèle, ils sont toujours vêtus à la mode paysanne : chapeau de paille, blouse en gros bleu, *macoutt* (sacoche) en bandoulière, brûle-geule au bec" (Métraux *ibid.* : 95).

1399 Yon bon "chapant" (charpentier)

A. Le mot [bòs] est étudié dans le comm. 1166 A et B. Il est utilisé comme mot d'adresse et de référence et offre le sens "artisan".

Survivance : [ɛapãtyé 4, 18] < charpentier

Néologismes : [bòs kay] < case ; [bòs ɛapãt] < charpente (cf le tour réun. voisin, issu de "ouvrier de charpente") ; [ɛapãt] forme réduite du lexème précédent ; [bòs ɛapãtyé] "artisan charpentier".

La perte du [r] étymologique est constatée dans tous les cas.

Vocabulaire associé : le témoin 19 établit une différence entre [ɛapãt : bòs kuvri tòl] "charpentier : artisan (qui couvre) en tôle" et [bòs kuvrè : (bòs) kuvri ã pay] "artisan couvreur : artisan qui couvre en paille" (< fr. "couvreur").

B. Réun. (ALRé 553) "œ ɛá:ʀpãtyé, œ zuvriyé d ɛá:ʀpãt". Quad. (MB) "chapantyé" ; (LMPT) "chwapant" (charpente).

1400 Yon bon "menwizye" (menuisier)

A. Curieusement, l'emploi de [bòs] est moins fréquent que sur la carte 1399. Nous relevons seulement les formes [bòs ibénis] et [bòs minizyé].

Variation inhérente en 3, 7 10, 16.

Certaines variantes sont issues du mot français "ébéniste" : [bénis/ébénis] (± APHER).

Les autres formes ont pour étymon "menuisier". Le réun. offre également des variantes issues de ces deux étymons. Phonétique : ± désarrondissement (3, 7, 16/5) ; + fermeture de la voyelle antérieure (4) ; ± simplification (3, 7, 16). Evolutions phonétiques parfois comparables en réun..

La forme est glosée comme vieillie en 10 (à noter le maintien du glide). En 5, nous relevons le déplacement du glide, ainsi qu'une hypercorrection.

B. Réun. (ALRé 553) "œ ménwizyé, ē ménizyé, ē minizyé, ébénis". Quad. (MB) "mènuizyé" ; (LMPT) "mènuizyé".

1401 Fann (fendre) ; se fendre

A. Plusieurs verbes sont proposés :

[fã̃] (< "fendre"). APOC.

[uvè 3, 10] "ouvrir"; nous avons signalé dans un autre commentaire – cf comm. 668 – que le verbe créole offre deux formes (cf aussi [uvri/luvri]).

[krazé] < écraser. APHER.

[fè dé bò] < faire deux bords.

[kupé] < couper. Ce verbe apparaît parfois sous la variante [dékupé].

[twōsé 10, 15] < tronche ("Vx ou régional. Morceau de bois gros et court", LGRLF). Le verbe créole est néologique (dérivé à suffixe [-é]).

"Il est fendu" : [i fã̃ 2].

B. Réun. (RC) "fã̃ ; bwa fã̃di". Guad. (MB) "fand" ; (LMPT) "fann, koupé". ; "fann" (se fendiller).

1402 Siye (scier)

A. Toutes les formes sont issues du même étymon, le verbe "scier". Partout, le hiatus est évité grâce à l'épenthèse du *yod*.

B. Réun. (RC) "syé". Guad. (MB, LMPT) "siyé".

1403 Fè yon antay (faire une entaille)

A. Plusieurs témoins citent des verbes comme [maké 2, 8, 15] < marquer, [trasé] < traser, [dã̃tlé] < denteler (emploi transitif en créole).

[ã̃taj 4/ã̃tay 14, 16, 18, tay 19, 20] < entaille. Phonétique : variation [-y/-j] (courante en finale de mot) ; ± APHER (l'aphérèse est peut-être facilitée par une collision paronymique ; cf "taille"). Le témoin 15 mentionne le verbe [ã̃tayé] < entailler. "Faire une entaille" (10, 14, 16), "donner une entaille" (19, 20).

[fè ò eskã̃pay] : le substantif semble dérivé du mot [eskã̃p] ("pli du pantalon" ; origine obscure ; cf le verbe [eskã̃pé] *in* comm. 817 B et 1024).

[mòtwaz 6/mõtraz 6] < mortaise ("entaille faite dans une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon d'une autre pièce", LGRLF). Nous nous expliquons mal l'évolution phonétique, peu courante dans le corpus (peut-être la doit-on à une paronymie : < "mortaiser une entretoise"). Le témoin 16 cite le verbe [mòtwazé] < mortaiser. Nous remarquons une fois de plus le maintien en créole de termes techniques.

B. Réun. ?. Guad. (LMPT) "flangé/flangyé".

1404 Limen (limer)

A. Un verbe issu de "limer" est cité de façon spontanée en 4, 10, 14, 16, 18, 19. Phonétique : désarrondissement général ; assimilation du mode d'articulation (nasale).

[filé 6, 15] < affiler. + APHER. Il est à noter que ce mot est cité comme ayant une valeur autre en 7, 8, 20 (voir à ce propos le comm. 777A).

[póli] < polir.

[filɔ́gé θ] : l'étymologie n'est pas claire ; elle est probablement française car le quad. (LMPT) offre le verbe de forme phonétique voisine "flangé/flangyé" (faire des entailles). Le sens haïtien est, semble-t-il, "donner un coup de lime involontaire".

[gravé] < graver ; dégradé] < dégrader.

B. Réun. ? . Quad. (MB, LMPT) "limé".

1405 Planch (planche)

A. Les formes sont sans exception issues du mot "planche".

En 19, nous remarquons une des nombreuses variantes de la préposition issue du français "avec" : [fèt at plɔ́ε] "fait avec des planches".

B. Réun. (RC) "plɔ́s". Quad. (MB) "planch".

1406 Rip (copeau de bois)

A. Toutes les formes mentionnées ont pour étymon un mot français :

[rip/rif, rif bwa, rip plɔ́ε] : nous hésitons entre deux étymons, tous deux des termes techniques français : "riper" (mot technique, "gratter, polir avec la ripe" et "ripe", déverbal qui offre le sens "outil de tailleur et de sculpteur, en forme de S, dont une partie est munie de dents fines et serrées, qui sert au ripage" (LGRLF). Le quad. offre la même désignation, ce qui renforce l'hypothèse d'un étymon "ripe". Le mot [rip] a dans les deux créoles (haït. et quad.) la même valeur : quoiqu'une attestation dialectale d'une telle signification du mot "ripe" ne soit pas mentionnée dans LGRLF, l'origine dialectale est prouvée (FEW XVI, 724-25 : "Ablt. - Maug. poit. ChefB. Aiript, Elle, bgât. Niort ripe "copeau de menuisier", Roch. id. (1780), saint. kan. ripe, HVienne, Dord. ripa, etc.").

[kal] < écale (cf comm. 732 A et 861 A).

Les autres formes citées tendent à indiquer que les témoins usent peut-être du même mot pour référer au copeau et à la sciure : [pud] < poudre, [farin] < farine ; [sɔ́] < son. L'énoncé 11 signifie : "Ce sont les "poux de bois" qui tombent (= font tomber) de la sciure".

B. Réun. (ALRé 558) "là pày gâlè:f, là pày ràbó, là pày fě, le tsi kópó" (copeau) ; (ALRé 557) "là puyè:f de bwá:, etc." (sciure). Quad. (MB) "rip" (copeau) ; "son a bwa" (sciure de bois) ; (LMPT) "rip" (copeau, sciure).

1407 Bwa a "pike" (être vermoulu) ; piquer le bois

A. La forme d'usage général est issue du mot "piquer". RC (1974 : 834) renvoie, en ce qui concerne l'emploi réun. "piké" (être attaqué, rongé par un agent extérieur), au FEW VIII, 450, b : «Nfr. piquer v.a. «faire un trou, ronger (en parlant des vers qui attaquent une étoffe, un livre, etc.)» (seit Fur. 1690) v. R. «être rongé des vers (en parlant de bois, de papier, etc.) (seit Ac 1762) ; dazu Belm. piké «vermoulu» ... nant. maug. piqué «poitrinaire»".

Les bêtes "piquent" le bois" : (1B, 11B, 19B, 20D).

Survivance.